

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

DECEMBRE 1742



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Maj. la Reine de Hongrie & de
Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLII.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur,*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Tre-voux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à présent 42. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothéque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12. Tomes 27. part. in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothéque Italique, & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothéque raisonnée, qui contient à présent 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothéque Germanique à présent 45. vol.

LA CLEF DU CABINET³⁸⁹

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems

Decembre 1742.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
au NORD, depuis le mois dernier.*

I. **R**USSIE. Pendant le tumulte des
armes, que la guerre déclarée par la
Suede a fait prendre, l'Impératrice
n'a pas laissé de songer à une affaire
dont l'exécution apporteroit un avantage con-
siderable à son Empire : C'est un passage qui
conduiroit directement au Japon & à la Chine, &
par lequel on pourroit établir une navigation ré-
glée aux Indes Orientales. L'Académie de Pe-
tersbourg a été chargée par Sa Majesté Impé-
riale, de choisir quelques personnes expertes
dans la Navigation & dans les Mathématiques,
afin de travailler à cet important ouvrage, &
continuer des observations déjà commencées
sous les dernieres années du règne de Pierre le
Grand, pere de l'Impératrice, pour découvrir le
passage dont il est question, puisque cette Prin-
cesse veut encourager toutes les découvertes
C c 2 utiles

utiles qu'on a faites , & qu'on pourra faire dans ses Etats.

II. Le Baron de Neuhaus est arrivé à *Moscou* en qualité de Ministre de l'Electeur de Baviere élt Empereur des Romains. Le Marquis de la Chetardie en est parti au contraire pour retourner à *Paris*. Nous avons dit dans nos mémoires d'Octobre que ce dernier Seigneur , qui a rempli avec distinction l'Ambassade de France auprès de l'Impératrice , en avoit déjà pris dès-lors son audience de congé , & lui avoit présenté Mr. Daillon pour avoir soin des affaires du Roi son Maître. Nous ajouterons à cela , que Mr. de la Chetardie s'étoit concilié l'estime la plus générale qu'aucun Ministre étranger ait acquis en *Russie* , & qu'il étoit honoré particulièrement de celle de la Souveraine ; en voici des marques. Ce Ministre en prenant , la veille de son départ , sa dernière audience de congé de l'Impératrice , Sa Majesté lui fit l'accueil le plus gracieux , lui donna l'Ordre de St. André , & l'Etoile enrichie de diamans pour la valeur de 50. mille roubles. Elle lui fit aussi présent d'une tabatiere d'or , renfermant en dedans sur le couvercle le portrait de Sa Maj. Cette tabatiere étoit garnie de diamans pour la valeur de 30. mille roubles ; de plus , une bague d'un seul brillant qu'on estime 25. mille roubles , & cent médailles d'or , les plus grandes du poids de 50. ducats , & les moindres de 20. ducats , représentant les principaux événemens de l'Histoire de *Russie* , & les actions mémorables de Pierre le Grand. Outre ces présens , le Marquis de la Chetardie avoit reçu chez lui , un vase d'argent de la valeur de huit mille roubles , plusieurs pièces d'étoffes superbes ,

superbes, une grande quantité de pelleteries, dont la moindre vaut dix roubles, & douze mille roubles en argent, qui est le présent ordinaire qu'on fait aux Ministres étrangers. L'Impératrice avoit fait payer aussi 20200 roubles à ce Ministre pour l'achat de ses meubles & tapisseries : Ce qui joint à tout ce que nous venons de rapporter, monte à près de cent quatre-vingts mille roubles, qui font plus d'un million & demi de livres de France.

III. Comme le succès des armes Russiennes en *Finlande* fait prendre d'autres arrangemens à la Cour, sur la paix à conclure avec la *Suede*, le Marquis de Botta, Ministre de la Reine de Hongrie, en a pris occasion de représenter aux Ministres de la Cour, qu'un tel succès mettant l'Impératrice en état d'employer ailleurs le reste de son Armée, il croyoit devoir profiter de cette circonstance, pour solliciter un nouveau secours de Troupes en faveur de Sa Maj. Hongroise. Mais cette sollicitation du Marquis de Botta n'a point encore produit son effet, les Ministres lui ayant répondu, que le tems de se déterminer sur sa proposition, ne seroit qu'après la décision entière des affaires de *Suede*; que d'ailleurs l'Impératrice en faisant marcher un corps d'Armée en *Allemagne*, elle se verroit obligée de soutenir les suites de cet engagement; que les malheurs de la guerre ne se faisoient déjà que trop sentir par toute l'Europe, & que S. M. en travaillant à rétablir la tranquillité dans le *Nord*, seroit charmée de pouvoir contribuer en même-tems au rétablissement de la tranquillité générale.

Cet article du rétablissement de la tranquillité générale, que la Czarine a touché dans la

réponse qu'elle a fait faire par ses Ministres au Marquis de Botta, ne vient, dit-on, que des fréquentes conférences qu'a eues le Marquis de la Chetardie avec le Comte de Bestuchef, Vice-Chancelier, pendant les derniers jours que cet Ambassadeur de France étoit encore à *Moscou*; conférences que Mr. Daillon son successeur a continuées.

IV. Le train qu'a pris la guerre de *Finlande* pour la *Suede*, mettroit la *Russie* en grande facilité d'aider d'un puissant secours la Reine de Hongrie, si l'exécution des engagemens contractés étoit toujours ce que les Cours se piquent d'observer avec exactitude les unes envers les autres. Car il ne tiendrait qu'à l'Impératrice de conclure avec le Roi de *Suede* sa paix sur le pied qu'elle la vouloit, savoir, sur le pied du Traité de *Neustadt*, sans autre changement, une espee de déclaration de la Cour de *Stockholm* apportée à *Moscou* au commencement d'Octobre, par un Courier, ne laissant aucun doute là-dessus. Mais voici la réponse qui y a été faite.

» Sa Majesté Impériale de toutes les Russies,
 » malgré le succès dont il a plû au Tout-Puif-
 » sant de bénir ses armes dès le commence-
 » ment de la guerre avec la *Suede*, n'a pas
 » laissé néanmoins de faire paroître toutes les
 » dispositions à la terminer, par le renouvel-
 » lement du Traité de *Neustadt*. Loin qu'une
 » offre aussi avantageuse ait été acceptée, la
 » *Suede*, en refusant d'acquiescer à ce renou-
 » vellement, a préféré de laisser venir les cho-
 » ses à l'extrémité où elles sont. C'en est donc
 » que la même extrémité qui la détermine à
 » demander la condition qu'elle a rejetée
 » aupara-

» auparavant. Mais le changement de circon-
» stances ne permet plus à S. M. Imp. d'accor-
» der à présent ce qu'elle a bien voulu accor-
» der lorsque les choses étoient moins avan-
» cées. L'honneur de sa Couronne & la répu-
» tation de ses armes l'obligent à traiter d'u-
» ne maniere qui ne rende point infructueux
» les avantages dont elles ont été accompa-
» gnées dans cette guerre.

V. Non-obstant la réponse qu'on vient de rapporter de l'Impératrice à la déclaration de la Suede pour la paix, cette paix n'est pas si éloignée. La Cour de Stockholm a intéressé celle de Londres dans son affaire, & depuis un tems court les choses ont changé jusqu'à faire croire que l'accommodement est autant que conclu. Nous le remarquerons mieux ci-après. Le Grand Duché de Finlande n'en demeurera pas moins pour cela perdu pour la Suede ; car il est déjà question, si l'Impératrice ne le garde point pour elle-même, d'en faire déclarer Souverain, le Duc d'Holstein destiné à lui succéder au Trône de toutes les Russies. Telle sera donc, suivant toute aparence, le sort de cette belle conquête, dont aucune n'a été plus rapide, & n'a coûté moins de monde à la Russie, quoiqu'elle soit toute soumise aux armes victorieuses de S. M. car la Garnison d'*Abo* s'est retirée, & les Magistrats de cette Ville en ont envoyé les clefs au Felt Maréchal Laszy depuis que *Nyslor* & *Tavasthus* ont présenté leur soumission au même Général. On a envoyé des Garnisons dans ces Places, dont le Clergé & les Magistrats ont depuis prêté hommage à leur nouvelle Souveraine,

L'Impératrice, qui est toujours à *Moscou*,
n'en

n'en a dû partir pour retourner à *Petersbourg*, qu'à la faveur des neiges, ce voyage devant se faire en traîneaux. S. M. ne s'étoit point déterminée encore au mois d'Octobre à faire relâcher de *Riga* le Prince & la Princesse de Brunswick, qui y demeurent détenus; Et l'affaire du Duché de Courlande, à laquelle elle s'intéresse en faveur du Prince de Hesse-Hambourg, n'étoit point non plus finie, au même-tems.

S U E D E.

I. *Suede*. Dès le 19. Septembre le Comité secret de la Diette du Royaume commença ses délibérations, qui roulerent sur des mémoires, des plans, des instructions, & sur d'autres papiers relatifs à la guerre qui a été entreprise contre la Russie, & qui a donné lieu à la présente Diette, à cause qu'elle a eu une issue si peu proportionnée aux vûes de ceux qui en ont été les moteurs. Il ne faut pas être étonné si une matiere de cette espee a eu de quoi causer de l'agitation parmi les differens Ordres : ce qui en revient à la Couronne est trop mortifiant pour ne point avoir soulevé les esprits. Mais quel que soit le mécontentement d'une perte telle qu'est celle de tout le Grand Duché de Finlande, il faut encore en venir à des voyes de conciliation avec son ennemi, & se soumettre non seulement à lui offrir l'acceptation d'une paix fondée sur le Traité *Neustadt*, à laquelle on ne vouloit pas entendre, mais requérir encore la Grande Bretagne, pour que de ses bons offices on ait cette paix à espérer. C'est là une résolution de la Diette, & rapport en ayant été fait

fait au Roi, S. M. a envoyé à ce sujet ses ordres à Mr. de Walsenberg, son Ministre à Londres. Cette réquisition des bons offices du Roi d'Angleterre fut notifiée en même-tems à Mr. Guydickins, qui menage à *Stockholm* les intérêts de la Cour Britannique, & ce Ministre y dépêcha d'abord un Exprès, qui fut suivi d'un second peu de jours après. Il en envoya aussi un à Mr. Cyrill de Wich, Ministre d'Angleterre auprès de l'Impératrice de Russie. Et comme S. M. Britannique a accepté la médiation pour rétablir la tranquillité si fortement troublée au désavantage de la Nation Suedoise, on n'a point hésité un moment de mettre la main au grand ouvrage de la Paix, puisqu'on a fait partir d'abord les Barons de Gedda & de Nolken avec caractère de Ministres Plénipotentiaires, afin d'être à portée de commencer les conférences aussi-tôt que l'Impératrice de Russie auroit également nommé des Plénipotentiaires pour y assister. La négociation étant même déjà entamée, on se flatte à *Stockholm* que la paix sera conclue & publiée avant la séparation des Etats, puisque le lieu du Congrès où cette paix doit être signée, est déjà indiqué.

II. Le nombre des habitans qui se sont sauvés de *Finlande* en Suède, est de plus de dix mille, pour la subsistance desquels on a fait une collecte dans toutes les Provinces du Royaume : Et toutes les Troupes qui ont composé l'Armée du Roi qui a laissé agir celle de Russie dans cette Province, sont aussi de retour dans le Royaume avec les deux Généraux qui les ont commandés ; savoir, le Comte de Löwenhaupt & le Baron de Bodenbrock. Ces Généraux, à leur arrivée à *Stockholm*, furent arrêtés par ordre

dre de la Diette ; les cris des peuples contre eux avoient été trop grands pour qu'on ne fit pas cette démarche. Mais depuis qu'on les a examinés, ces cris ont cessé, & l'on croit qu'il n'y a rien eu dans leur conduite d'irrégulier, sur tout du Comte de Lôwenhaupt, puisqu'ayant produit ses instructions, & répondu d'une manière satisfaisante aux principaux points sur lesquels il a été interrogé, on lui a, dit-on, permis de sortir de l'endroit où il a été arrêté, & d'aller occuper l'Hôtel dans lequel il logeoit lorsqu'il étoit Maréchal de la Diette en 1738. Ce qui doit avoir beaucoup contribué à ce qu'on remît le Comte de Lôwenhaupt en liberté, c'est que le Major Général Wrangel & le Major Général Bousquet, qui sont aussi arrivés de Finlande, ont rendu rémoignage qu'il a fait tout ce qu'on pouvoit espérer d'un Commandant en chef dans les circonstances où il s'est trouvé. Quant au Baron de Bodenbrock il n'est pas encore relâché, on l'interroge au contraire avec scrupule.

Lieu d'un
Congrès.

III. *Abo* Capitale de la Finlande a été choisie pour tenir les conférences de paix entre les Commissaires Suedois & Russiens. Les derniers sont les Généraux Lascey & Romanoff ; & pour que la réussite de cette paix ne manque pas, Mrs. de Wich & Guydickins, Ministres d'Angleterre à *Moscou* & à *Stockolm*, s'y sont aussi rendus afin d'employer les bons offices du Roi leur Maître. L'ouverture des conférences a dû commencer le 5. Novembre. Ce qui est d'ailleurs de l'acceptation des bons offices de la Grande Bretagne par la Russie, pour en venir à un accommodement, la Czarine ne l'a point faite dans les formes ordinaires. On fait qu'elle l'a

l'a déclaré à Mr. de Wich, & cela parce que cette Princesse n'a pas accepté celle de la France : elle s'en tient donc au sens du terme d'acceptation, ce qui suffit.

IV. Parce que l'on vient d'exposer, on peut annoncer dès-à-présent la Paix prochaine avec la Russie ; & non-obstant ce, on ne laisse pas d'apporter beaucoup d'attention à mettre la Botnie Occidentale en bon état de défense ; on y a fait défiler à cet effet plusieurs Régimens tant d'Infanterie que de Cavalerie, dont le Major Général Freudensfelt a le commandement, mais dans la conjoncture des affaires où la Cour se trouve actuellement avec la Russie, on attend de cette dernière d'importantes nouvelles, qui, comme on le croit, décideront les choses pour la succession au Trône de Suede. Et les Etats ont fait faire au Roi un message, portant » que s'il arrivoit, que » le succès pour une Paix ne répondît pas à » leurs espérances, & que les négociations » qui doivent conduire à ce but fussent infructueuses, ils déclarent être résolus de faire » de nouveaux efforts pour soutenir l'honneur » & la gloire de la Nation ; & que comme » ils sont remplis du même zèle & des mêmes sentimens que leurs glorieux Ancêtres, » ils sacrifieront non-seulement leurs biens, » mais aussi leurs personnes pour défendre la » Patrie contre les entreprises dont elle pourroit être menacée.

V. Le Baron de Palmfeldt, Président de la Chambre de Justice, & le Baron de Cedercreutz, Président de la Chambre de Révision, ont été créés Sénateurs ; & l'on parle du rétablissement de ceux qui ont été déposés en 1738.

VI. Ce qu'on apprend du *Danemarck* est, qu'on croit que S. M. Danoise a conclu un nouveau Traité avec la Grande Bretagne, relatif aux affaires générales de l'Europe, & sur tout du Nord.

La *Pologne*, où il y a depuis le mois de Septembre des Officiers militaires de la Reine de Hongrie, qui y levent quelques Compagnies de Gorates, ne nous présente toujours rien de coeséquence. Quant à ces Gorates, c'est une Nation belliqueuse, & à cause d'une paye forte qui leur est promise, le nombre de ceux qui s'enrollent est fort grand. Les Cosaques & Haidamaques, dont nous avons fait mention autrefois, commettent de nouveau leurs brigandages dans la Podolie, y pillant même jusqu'à des Villes entieres.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE, en ANGLETERRE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **H**ollande. Après avoir donné le mois passé la liste des Officiers Généraux compris dans la promotion du 19. Septembre, nous dûmes que la Province de Groningue ne trouvant pas cette promotion conforme aux Constitutions des Provinces-Unies, avoit protesté contre, & que cette protestation se trouveroit dans nos memoires du mois présent, voici l'exécution de cette promesse.

MRs. les Députés de la Province de Groningue s'étant réservés, lorsque les Etats Généraux ont pris le 19. de ce mois la résolution d'une promotion

Motion d'Officiers Généraux, de s'expliquer plus amplement sur la conclusion, & d'y faire leurs remarques, s'expliquent & remarquent en conséquence, qu'ils sont obligés de déclarer nettement, qu'ils ont envisagé avec une extrême surprise la manière peu gracieuse & entièrement contraire aux loix fondamentales de la République, ainsi qu'à l'ancienne coutume, avec laquelle il a été procédé par leurs Confédérés à la conclusion de cette Promotion. . . Les Députés n'ignorent pas, qu'il n'a jamais été entièrement décidé, si l'on peut faire ou non, conformément aux loix fondamentales de l'Union, une promotion d'Officiers Généraux à la pluralité des voix, quoique le pour & le contre aient été si souvent & si amplement agités, qu'ils peuvent se dispenser de s'étendre là-dessus. Mrs. les Députés savent également, que les Régistres de L. H. P. fournissent plusieurs exemples, qui paroissent autoriser une promotion faite au moyen d'une très-grande pluralité; mais ils ne savent pas moins, que parmi tous ces exemples il n'y en a pas un seul d'une promotion faite par quatre Provinces contre la protestation unanime des trois autres Provinces confédérées, comme on vient de faire sans le moindre scrupule, & cela de la part des quatre Provinces, dont la première, qui est celle de Gueldres, a fait insérer tout récemment, savoir, le 19. Juin dernier, conjointement avec les trois qui protestent maintenant, un avis entièrement contraire dans les notules de L. H. P. au sujet de l'exclusion de Mr. le Prince d'Orange & de Nassau, exclusion à laquelle Mrs. les Députés de la même Province viennent maintenant de concourir, desorte que si la pluralité doit avoir lieu, cette résolution des Etats devoit incontestablement être alléguée en faveur

des

du Prince d'Orange & de Nassau, conformément à celle du 21. du mois dernier ; dont la seconde, savoir les Etats d'Hollande & de Westfrise, a fait cette déclaration mémorable au Régistre des Etats le 25. Avril 1739. ad perpetuam rei memoriam, qu'ils étoient pleinement persuadés, que selon l'esprit des loix fondamentales de l'Union, la promotion de Généraux ne pouvoit se faire que par une entière unanimité des voix de tous les Confédérés ; dont la troisième, savoir celle de Zee-lande, a soutenu, lorsque le Prince d'Orange, pere de celui qui vit aujourd'hui, fut déclaré Général à la pluralité des voix de six Provinces, que c'étoit une illégalité inexcusable & une irrégularité qu'ils ne pouvoient regarder avec indifférence, avec plusieurs autres expressions de la même force, qui toutes ensemble fournissent les remarques les plus énergiques qu'on trouve dans les notes sur ce sujet, comme on peut le voir en date du 29. Avril & du 9. Mars 1704. Et dont enfin la quatrième, savoir celle d'Over-Yssel, a déclaré simplement au sens littéral du contenu de sa résolution luë le jour de la conclusion ; déclaration, dont le sens équivoque doit bien plutôt être expliqué en faveur du Prince d'Orange & de Nassau qu'à son désavantage, & d'où il s'ensuit, ainsi que de ce qui précède, que cinq des sept Provinces de l'Union ont été positivement d'avis, que le Prince d'Orange & de Nassau devoit être Général dans l'Infanterie à la première promotion.

En conséquence Mrs. les Députés de Groningue sont persuadés, que s'il étoit une fois décidé, qu'on pût, sans porter atteinte aux Constitutions de l'Union, faire les promotions militaires à la pluralité des voix, il auroit été plus juste de comprendre le Prince d'Orange, au moyen de cinq voix, parmi
les

les Officiers Généraux , que de l'en exclure , comme on vient de faire , par les voix de deux Provinces seulement. . . . Mrs. les Députés ne croyent pas non plus , que les Provinces , qui ont jugé à propos de faire ce pas , viendront à bout de persuader au public & à la postérité , que leur procédé a été compassé sur les principes de la droiture , de la convenance & de la justice. Il y a plus : Comment concilier avec le bon ordre du Gouvernement d'avoir voulu finir un point de cette importance , sur lequel les Confédérés respectifs n'avoient pu s'accorder depuis un si grand nombre d'années , au moyen d'une telle pluralité , sur la simple proposition de Mrs. les Députés de Hollande & de West-Frise , sur une seule lecture du Projet de la Promotion , sans l'avoir communiqué aux autres Confédérés , sans aucune délibération préalable , sans attendre le résultat de la commission , à laquelle cette affaire avoit été renvoyée , il y a bien du tems , enfin sans accorder aux trois Provinces un moment de tems pour peser cette affaire avec une attention proportionnée à son importance , & ouvrir ensuite leurs avis là-dessus ?

Mrs. les Députés déclarent pareillement , que quant à la résolution de prendre six Généraux étrangers au service de la République , dont les appointemens se monteroient à 60000. florins par an , ils en ont d'abord pris la proposition ad referendum , parce qu'on sait , qu'il n'appartient en aucune maniere aux Députés de connoître d'une affaire de cette nature , attendu que c'est une nouvelle dépense pour l'état de la guerre , à laquelle les pleins-pouvoirs de Mrs. les Députés ne s'étendent pas ; de façon que ce seul point fournit une preuve incontestable , que les quatre Provinces , oin d'avoir agi avec la droiture dûe , en forçant ,

pour ainsi dire, les autres Confédérés à recevoir leur projet, n'ont pu ignorer qu'il étoit impossible aux Députés des autres Provinces de concourir à arrêter ce plan de promotion. Au reste, quand même les Généraux Etrangers pourroient être entretenus sans charger l'état de la guerre, cependant Mrs. les Députés n'ayant point de leurs Principaux des instructions sur ce sujet, ils n'aimeroient pas être responsables d'un autre inconvénient bien plus grand, tel qu'est celui de subordonner les Troupes de la République à des Généraux Etrangers, & à préférer ces Généraux aux dignes Sujets qu'il y a dans les Troupes de l'Etat. Mrs. les Députés ne disconviennent pas de l'habileté que peuvent posséder ces Généraux, mais ils ne peuvent s'empêcher de déclarer, que ne les connoissant guères, ils ne sauroient non plus en convenir. . . . Ils remarquent pareillement, que c'est, ce semble, commettre la réputation de l'Etat, que d'inviter, par une résolution formelle des Généraux Etrangers à entrer à son service, sans savoir s'ils voudront le faire aux conditions proposées, & en s'exposant par là à être forcés de leur en faire de plus onéreuses pour l'Etat, en cas de refus. Enfin Mrs. les Députés ne veulent pas être non plus responsables de toutes les mauvaises suites que peut avoir cette résolution, qu'ils regardent comme très-propre à étouffer le zèle & l'ambition de servir la République &c.

II. Le Prince d'Orange désigné dans la Promotion, en qualité de Lieutenant Général d'Infanterie, n'a pas crû devoir accepter cet Emploi ; tout le monde s'attendoit bien que ce Prince en agiroit ainsi : Il a écrit à ce sujet la Lettre suivante aux Etats Généraux.

HAUTS

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

J'Ai appris que Vos Hautes Puissances, dans la Promotion qu'elles ont faite depuis peu, m'ont nommé Lieutenant Général, après avoir délibéré sur cette matiere à plusieurs reprises pendant quelques années & toujours infructueusement, parce que la conclusion fut différée alors, & suspendue pour des raisons assez connues de tout le monde, & qui par conséquent ne pouvoient m'être cachées, quand même je n'aurois pas dû en être informé directement & de la premiere main par les Députés de plus d'une Province à l'Assemblée de V. H. P. Après une mûre délibération, j'ai résolu de ne point accepter la charge que V. H. P. m'offrent à présent, parce qu'on jugea dès l'année 1727. qu'elle étoit au-dessous de la dignité de Capitaine Général de trois Provinces, dont j'ai l'honneur d'être revêtu.

Lettre du
Prince d'Orange aux
Etats Généraux.

Le monde entier sait en quelle considération étoient mes Ancêtres, & ceux des Princes de ma Maison, qui ont eu la charge de Capitaine Général des Provinces de l'Alliance.

L'Histoire de ces Provinces & les Régistres de V. H. P. en font foi, & V. H. P. ne sauroient ignorer qu'en m'excluant du rang de Général, on me met dans l'impossibilité de servir dans les Armées combinées de l'Etat, hors du territoire des Provinces dont j'ai l'honneur d'être Capitaine Général, sans exposer manifestement au mépris une dignité qui m'est confiée, & que j'espère, moyennant le secours divin, rendre dans son tems avec tous ses droits, malgré les efforts de ceux, qui par des vûes personnelles voudroient sacrifier la majesté & les prérogatives de leurs Provinces; en avilissant un

De caractère,

caractère, dont ils sont obligés de contribuer à maintenir les prééminences & le lustre.

Je n'entrerais point dans le détail des autres motifs qui m'ont fait prendre le parti, dont j'ai l'honneur d'informer V. H. P.

Les longues délibérations de V. H. P. sur la Promotion, fussent pour convaincre tout homme qui jugera sans partialité, & qui sera instruit de la vraie cause de tant de délais, qu'au moins les raisons du parti, qui vouloit m'élire, méritoient d'être pesées avec la plus sérieuse attention.

J'ai été forcé de céder à la violence, qu'on m'a faite par rapport à mes biens, & il m'a fallu souffrir qu'on m'enlevât une partie considérable de l'héritage de mes peres; malgré une possession non interrompue de plus d'un siècle & demi, la façon dont on m'a traité dans l'affaire de Veere & de Flessingue, & l'interdiction des voies de justice, contre les anciens privilèges de ces Provinces & contre les fondemens de l'union, devoient m'avoir mis à couvert de ce qui m'arrivoit alors.

Mais si je n'ai pu défendre mes biens, du moins il dépend de moi, & mes instructions m'en imposent le devoir, de conserver l'honneur & l'éclat de mes charges, qui font une partie considérable des prééminences & des libertés des Provinces, au nom desquelles j'ai l'honneur d'exercer ces charges.

Le grand nombre de Généraux qui ont été nommés au-dessus du rang, que V. H. P. m'ont assigné, aussi-bien que la clause pour en compléter le nombre, même par des étrangers, en cas de refus d'un ou de plusieurs de ceux qui ont été nommés, font assez connoître une ferme résolution de reculer mon avancement, & me laissent très-peu d'espérance. que V. H. P. demeurant dans les mêmes sentimens, puissent faire usage de mes services, en me four-

des Princes &c. Decemb 1742. 405

sur l'occasion de me rendre plus capable, & c'est aussi à quoi je suis le plus sensible.

Je souhaite que les Officiers étrangers que V. H. P. veulent prendre à leur service, & qui certainement peuvent me surpasser en capacité, puissent égaler mon amour & mon zèle pour l'Etat. Pour lui je serai toujours prêt, selon l'exemple que m'ont laissé mes Ayeux, à sacrifier jusqu'à la dernière goutte de mon sang, lorsque les circonstances le demanderont. Sur quoi je &c. A Loo le 7. Octobre 1742. Etoit signé, Prince d'Orange & de Nassau.

Ce refus du Prince d'Orange semble avoir fait de la peine aux Provinces ; mais ce qui les a en quelque façon fâché, c'est que quelques-uns des Officiers Généraux étrangers qui ont été nommés & invités au service de la République, ont aussi refusé d'accepter les Emplois qu'ils leur avoient été offerts. Il y a des Provinces qui se sont même senties assez piquées de ce refus, pour refuser d'abord de concourir aux dépenses extraordinaires de la Promotion.

Voilà ce qu'il nous restoit à dire de cette Promotion. On veut que les Députés des Etats de Hollande & de West-Frise qui se sont rassemblés le 31. Octobre, ayent fait rouler leurs délibérations sur les suites qu'elle a eu ; ce qui est vraisemblable. Mais on veut également que dans cette assemblée, on ait autant que résolu de satisfaire aux Traités envers la Maison d'Autriche d'une autre manière qu'on ne l'a fait jusqu'ici ; ce qui est moins certain ; parce qu'il n'a rien paru, depuis la séparation de l'assemblée, qui puisse en faire prendre une idée juste ; & le système de la République de demeurer

dans son état de tranquillité, pendant la crise du tems présent, fait croire, au contraire, qu'à moins de quelques événemens plus pressans que ceux qui sont arrivés des troubles de l'Europe, aucune sollicitation ne la portera à en sortir; puisque les principaux Ministres avec lesquels ceux de la Reine de Hongrie & du Roi Très-Chrétien confèrent sans cesse, continuent à prêter une oreille égale aux insinuations pour & contre l'avantage de ces deux Puissances, qui leur sont faites.

II. Leurs Hautes Puissances, dit-on, ne pensent pas moins que pour ne s'être pas prêtées autrement qu'elles l'ont fait dans les affaires des Couronnes qui sont en guerre, une pacification générale en sera plus prochaine, & elles se flattent de cet événement heureux. Ce qui est avancé là-dessus de la part du nouvel Empereur, par le Comte de Sinsheim son Ministre à la Haye, leur en fait prendre l'opinion, ce Prince, aussi-bien que la France ayant lieu de souhaiter cette Paix. Les ouvertures que fait aussi de tems en tems sur le même sujet le Baron de Reischach, n'en éloigne pas non plus la pensée, puisqu'il a communiqué encore au mois d'Octobre aux Etats Généraux un Rescrit de la Reine de Hongrie portant » que les Propositions faites depuis peu » au Comte de Sinsheim, tendoient à déli- » vrer l'Empire de l'oppression où il est, à le » garantir pour la suite des malheurs dont il » est accablé, & à lui procurer, particulière- » ment aux Cercles du *Rhin*, des suretés plus » efficaces que les Traités & les engagemens » ordinaires; suretés dans lesquelles la Mai- » son Electorale de Bavière auroit trouvé un » avantage

*Rescrit
de la
Reine de
Hongrie.*

» avantage très-réel. Mais que le projet d'ac-
» commodement proposé dans le Decret Com-
» missorial ne rendoit qu'à un simple armi-
» stice ; que d'y consentir ce seroit prêter de
» nouvelles facilités aux projets du Comte de
» Belleisle : Que ce seroit contribuer soi-même
» au renversement de la Constitution de l'Em-
» pire, & à opprimer la liberté publique :
» Que cependant la Reine étoit toujours prête
» à s'accommoder à des conditions qui ne
» fussent pas de la seule convenance de la Cour
» de France, mais de celle des deux parties
» intéressées, & qui eussent le bien & la tran-
» quillité de l'Empire pour fondement : Qu'au
» surplus, elle ne se départiroit jamais de la
» Grande-Bretagne, ni de ses autres Alliés ;
» & qu'elle étoit prête, avec le concours de
» ces deux Puissances, de renouer la négocia-
» tion qui a été entamée en dernier lieu à
» *La Haye*, à la réquisition de l'Empereur lui-
» même &c. »

Mais le Baron de Reischach, depuis ce Ré-
scrit communiqué, ayant reçu des instructions
que la Cour lui avoit envoyées le 27. Octo-
bre, de même qu'aux autres Ministres chez
les Puissances étrangères, il en a aussi donné
part à ceux de la République, pour leur faire
voir que les affaires de la Reine sa Souveraine
étoient dans une situation plus heureuse que
peut-être on ne le croyoit, & qu'on esperoit que
dans peu elles seroient encore sur un meilleur
pied. Ce qui s'est passé en *Baviere* est le sujet
des nouvelles instructions données aux Mini-
stres de la Reine aux Cours étrangères. La Cour
de *Vienne* n'étant aucunement intriguée du tour
qu'ont pris ces affaires, insinué, & c'est le

précis des instructions dont nous parlons ;
 qu'elle a crû devoir faire abandonner pour
 quelque-tems de moindres objets , pour cou-
 rir au grand , qui étoit d'empêcher la jon-
 ction des Armées Françoises ; jonction que
 la France regardoit comme sa dernière res-
 source , & un moyen infailible de déconcer-
 ter celles de la Reine : Que dans cette vûë
 on ne s'est point opiniâtré à tenir *Prague*
 bloqué de toutes parts , & l'on s'est contenté
 de laisser assez de Troupes en *Baviere* pour
 conserver les postes nécessaires à pouvoir y
 rentrer : Qu'on a réuni toutes les forces
 pour s'opposer aux Armées combinées du
 Maréchal de Maillebois & du Comte de
 Saxe , conformément aux idées approuvées
 par la Diète de l'Empire en 1709. & de
 concert avec les Alliés de la Reine : Que
 l'événement a fait connoître la justesse de
 ces mesures : Que l'Armée Françoisë , après
 avoir souffert dans les gorges & les dé-
 filés des Cercles d'*Egra* & de *Satz* , par les
 difficultés qu'elle y a rencontrées , & par la
 rigueur du tems , plus rude qu'il ne l'est
 ordinairement dans cette saison , abandonne
 la *Boheme* avec ses projets , & se retire vers
Egra , dans un état , qui permet de n'en
 plus rien appréhender de long-tems , quelque
 parri que prennent les Généraux qui la com-
 mandent. »

Par ce qu'on vient d'exposer , on voit que
 la Cour de *Vienne* fait sentir à l'Empire , que
 ce n'est que de la France seule qu'elle est
 mécontente , & elle fait remarquer que jusques
 à présent cette Couronne n'a pas réussi dans son
 projet en faisant passer sa troisième Armée en
 Allemagne ,

Allemagne, qui se trouve beaucoup diminuée par les fatigues, les marches & contre-marches, par les différentes actions, & rencontres.

Ayant fait mention ici de ces nouvelles instructions données par la Cour de Vienne tant à Mr. de Reischach qu'à tous les autres Ministres dans les diverses Cours de l'Europe, nous serons exemts d'en plus parler ailleurs.

III. Le Général de Debrosse a communiqué en son tems aux Etats-Généraux, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe son Maître, dont il est Ministre auprès de L. H. P. avoit fait sa paix avec la Reine de Hongrie : Il a notifié depuis aux principaux Ministres d'Etat, que Sa Majesté Polonoise l'avoit déclaré Général de Cavalerie.

IV. On est fort content, dans les Provinces, de la pêche qui a été faite cette année de la Baleine, pour avoir été très-bonne. On y avoit envoyé 125. Vaisseaux, & l'on apprend que ces Bâtimens ont pris 508. Baleines.

AN G L E T E R R E.

I. **M**R. de Wasenberg, Ministre de Suede, ayant reçu de *Stockholm* des instructions pour intéresser le Roi dans les affaires de sa Cour, quant à la guerre qu'elle a avec la Russie, a demandé & eut le 15. Octobre une audience particuliere de Sa Majesté, dans laquelle il lui fit la déclaration suivante.

Proposition de la Suede.

S I R E.

LE Roi mon Maître, qui met sa plus parfaite confiance dans l'amitié de V^{otre} Majesté, m'a chargé d'avoir l'honneur de lui demander ses bons offices

offices pour mettre fin à la guerre qui s'est élevée dans le Nord, & pour procurer une paix sûre & honorable entre les Couronnes de Suede & de Russie. Votre Majesté a trop à cœur l'intérêt général de l'Europe & celui de la Nation Suedoise en particulier, pour ne pas déférer à la demande du Roi mon Maître.

Le Roi a répondu à Mr. de Wafenberg
 » qu'il recevoit avec plaisir la proposition du
 » Roi de Suede, & qu'il employeroit, sans
 » délai, ses bons offices pour procurer le ré-
 » tablissement de cette paix. » Sa Maj. a depuis
 envoyé des instructions nécessaires tant à Mr. Guydickins, son Ministre à *Stockholm*, qu'à Mr. de Wich à *Moscou*, pour mettre incessamment la main à l'ouvrage proposé par la Suede; ouvrage que la Couronne Britannique prend volontiers à cœur, pour avoir par-là occasion de s'attacher la Suede pour long-tems.

II. Milord Carteret Secrétaire d'Etat, qui avoit été envoyé à *La Haye*, est de retour à *Londres* depuis le 17. Octobre, qu'il eut une audience particulière du Roi, pour lui rendre compte de l'exécution des ordres dont il étoit chargé auprès des Etats-Généraux. Le voyage du Roi pour se rendre en Flandres est rompu; voyage néanmoins pour lequel tout étoit disposé, jusques-là qu'une partie des équipages de Sa Maj. préparés en Hollande étoient déjà arrivés à *Ostende*. Cette nouvelle résolution a été le résultat d'un Conseil tenu sur le rapport fait par Milord Carteret. De-là il est facile de juger que Milord Carteret n'a point réüssi dans la négociation qu'il étoit allé ouvrir en Hollande. Les Domestiques, chevaux de selle, & équipa-
ges

ges du Roi qui étoient allé à *Whitehall* & à *Gravesand*, sont depuis tous revenus à *Londres*.

III. Les affaires paroissant vouloir prendre un autre train, peut être à l'égard de ce qui a été concerté en faveur de la Reine de Hongrie, depuis le peu de succès de la négociation de Milord Carteret à La Haye; cette situation a occasionné l'arrivée à *Londres* du Duc d'Ahrenberg, qui y est venu le 23. Octobre de *Bruxelles*, avec le Comte de Chanclos, Lieutenant-Général des Armées de la Reine de Hongrie. Le Duc d'Ahrenberg se rendit le lendemain à *Kensington*, où il fut d'abord introduit auprès du Roi, qui le reçut d'une manière très-gracieuse, & l'ayant fait entrer dans son cabinet, Sa Maj. y eut avec lui un entretien de plus d'une heure. Le même jour le Comte de Chanclos fut présenté au Roi, dont il reçut aussi un gracieux accueil, & les suivans le Duc d'Ahrenberg assista à des conférences qui se sont tenuës chez le Baron de Wasner, Ministre de la Reine de Hongrie, & il a fait partir la nuit du 26. au 27. un Exprès pour la Cour de *Vienne*. Comme le Duc d'Ahrenberg a loué une maison à *Londres*, il en est à présumer, qu'il y fera un assez long séjour, quoique le sujet de son arrivée, qui est de solliciter la prompte exécution de tout ce qui a été promis à la Reine de Hongrie, ne l'ait pas fait croire d'abord. Comme la Nation Angloise souhaiteroit d'ailleurs que cette exécution eût lieu, plus, sans doute, afin de conserver l'équilibre de l'Europe, & pour favoriser en particulier la Reine de Hongrie, elle s'écrie qu'il étoit bien inutile de faire tant de préparatifs de guerre, & tant d'autres dé-

Le Duc
d'Ahren-
berg à Lon-
dres.

penfes,

penſes, ſi l'on ne vouloit pas en faire uſage.

IV. Quoiqu'il arrive de ce que nous venons d'avancer, le ſiège de *Dunkerque* n'eſt plus de ſaiſon, & l'on n'en parle plus, puisſqu'on a envoyé les ordres aux Troupes Angloiſes, Hannoveriennes, & Heſſoiſes, qui ſont dans les Pays-Bas Autrichiens, de prendre inceſſamment des quartiers d'hiver. La paix eſt ce qui occupe davantage les eſprits; & comme les bruits d'un prochain accommodement avec l'Eſpagne acquièrent du crédit, on en infère que celle de la Reine de Hongrie avec l'Empereur en fera la ſuite, ou le commencement. Que le Duc d'Ahrenberg doit avoir des inſtructions relatives à ce grand article, auſſi-bien que le Baron d'Haſſang, Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire de l'Empereur, & Mr. de Buſſy, Miniſtre de France: Et que le Conſeil du Roi concertoit dès-à-préſent les meſures pour ſervir de baſe à cette paix. Mais on ne croit pas qu'il en paroitra quelque choſe avant l'iſſuë de l'aſſemblée préſente du Parlement, qui eſt ouverte depuis le 27. Novembre, enſuite d'une Proclamation du Roi, publiée le 28. Octobre, & conçuë en ces termes.

GEORGE ROI.

*Aſſemblée
du Parle-
ment.*

» Notre Parlement étant prorogé juſqu'au
» Mardi 30. du préſent mois d'Octobre,
» Nous déclarons & faiſons ſavoir, par la
» préſente, de l'avis de nôtre Conſeil privé,
» que le Parlement ſera prorogé de nouveau
» juſqu'au Mardi 27. du mois de Novembre
» prochain, afin de travailler à l'expédition
» de pluſieurs grandes & importantes affaires. »

Il y a toute aparence que la Cour conſervera la ſupériorité dans le préſent Parlement, qu'elle

qu'elle s'est acquise, & qui depuis la séance du dernier est parvenue à un tel degré, qu'on ne croit pas qu'elle puisse souffrir désormais beaucoup d'atteinte.

V. Quels que peuvent être les événemens qui se présenteront des circonstances où se trouvent les affaires générales, la Cour a jugé nécessaire d'assembler une Escadre à *Spithead*, & les ordres sont déjà donnés pour que cela se fasse en toute diligence. Cette Escadre sera de quatorze Vaisseaux de guerre, dont il y en aura trois du second rang, six du troisième, deux du quatrième, & trois du cinquième, avec deux Brulots. Il y en a qui prétendent que cette nouvelle Escadre se rendra à la *Jamaïque*. Mais le peu de succès qu'ont les armes du Roi contre les Espagnols aux Indes, font croire plutôt, que ce n'est pas là le dessein de la Cour quant à ladite Escadre; & qu'elle ira plutôt croiser dans l'Océan. Puisque tout ce que l'on apprend de bon des Indes, se réduit à ce qui suit.

VI. Plusieurs Vaisseaux venus de la *Jamaïque* au mois d'Octobre avoient tous des Lettres que les Espagnols avoient abandonné la *Georgie*, où ils avoient pénétré, & s'étoient embarqués avec toute l'Artillerie Angloise qu'ils y avoient trouvée; que leur retraite s'étoit faite avec beaucoup de diligence, sur l'avis qu'ils avoient eu de l'approche des Vaisseaux & autres Navires qu'on envoyoit au secours du Général Oglethorpe. Mais qu'on n'en avoit pas moins perdu pour cela l'Artillerie en question. Les mêmes avis portent aussi qu'il y avoit eu de grandes disputes entre l'Amiral Vernon, le Major-Général Wentworth, & Mr. Trelawney Gouverneur

verneur de la *Jamaïque*, au sujet des mesures qu'il convenoit de prendre pour secourir la *Georgie* & la *Caroline*, & que ces Messieurs ne se voyoient plus que lorsque les affaires de leur ressort le demandoient indispensablement.

On apprend de *Fearne* en *Ecosse*, dans le Comté de *Roß*, que le 20. Octobre, pendant le Service divin, la voute de l'Eglise de cet endroit-là s'étoit enfoncée, & avoit écrasé une soixantaine de personnes, & blessé un plus grand nombre. Cet accident est venu d'une tempête violente qui s'étoit élevée ce jour-là.

P A Y S - B A S.

*Quartiers
d'hiver
pour les
Troupes au-
xiliaires du
Roi d'An-
gleterre.*

I. **E**Nsuite des ordres de la Cour de *Londres*, arrivés par un Exprès à Milord Stairs, qui commande dans ces Pays les Troupes d'Angleterre, de même qu'aux Généraux qui ont sous leurs ordres celles de *Hannover* & de *Hesse*, la plupart de ces Troupes qui ont cantonné & campé depuis leur arrivée, ont défilé vers les quartiers d'hiver qui leur ont été assignés ; de sorte que la campagne est finie, ou plutôt remise au Printems prochain, si, avant ce tems les affaires pour une pacification générale, dont on parle, & qu'on souhaite partout, n'ont point de succès. Les Hessois qui ont campé dans la plaine de *Vilvorde* se dispoient au commencement de Novembre à sortir de leur Camp pour prendre les quartiers d'hiver qu'on régloit alors pour eux, leur Artillerie devant rester à *Vilvorde*. Les quartiers pour les Troupes *Hannoveriennes*, vers lesquels elles ont défilé, sont établis pour la Cavalerie, à *Bilsen* & *Beklohen*, à *Tongres*, à *Tirlemont*,

lemond , à St. Tron , à Anvers , à Lier , à Arschot , à Hasselt , à Masseyk , à Stockem , à Rechem , à Stecken , à Benningen , & Lonhausen , à Ruremonde , à Dieß , à Zichen & à Halen. L'Infanterie des mêmes Troupes devoit aussi aller prendre les siens , suivant ce qui a d'abord été réglé , savoir , à Anvers , à Louvain , à Lier , à Dieß , à Tongres , à Hasselt , à Masseyk , à Tirlemont , & à St. Tron. L'Artillerie de ces Troupes est à Anvers. Quant aux Troupes Angloises qui sont à Gand & autres Villes de la Flandre , il y a toute aparence qu'elles y resteront. Le Comte de Stairs qui les commande , partit le 7. de Bruxelles , pour les aller passer en revûe.

Comme on avoit réglé que quelques Troupes Hannovriennes passeroient dans la Principauté de Liège , pour y demeurer en quartier pendant l'hiver , ainsi qu'on peut le remarquer par les endroits ci-dessus nommés , le Comte de Stairs en fit faire la demande à l'Evêque & Prince , par un Officier de distinction qu'il lui envoya. Mais la réponse de Son Altesse fut , que loin d'accorder une telle demande , elle la refusoit absolument , & protestoit même solennellement contre tout ce qui pourroit être entrepris qui ne fût pas conforme à sa résolution. Voici au surplus une déclaration publiée à Liège à ce sujet.

GEORGE-LOUIS par la grace de Dieu Evê- Déclara-
que & Prince de Liège , Duc de Bouillon , tion de
Marquis de Franchimont , Comte de Los , Horne l'Evêque
&c. Aprenant avec surprise extrême , que quelques & Prince
Troupes du Roi de la Grande-Bretagne , Eleveur de Liège.
d'Hannover , ou bien qui sont à sa solde , ont le des-
sein de se loger , & de prendre un quartier d'hiver
dans

dans nôtre Pays , à quoi nous ne voulons & ne pouvons aucunement acquiescer ; Nous déclarons par cette de protester solennellement contre une entreprise de cette nature , comme contraire aux Constitutions du St. Empire Romain , à la dernière Capitulation Impériale , & à nos Droits & Régaux. Et comme les forces de cette Principauté ne suffisent pas pour repousser cette violence , nous nous réservons d'en porter hautement nos plaintes tant auprès de Sa Majesté Impériale & de la Diette de l'Empire , qu'envers Sa Maj. la Reine de Hongrie , & le Roi même de la Grande-Bretagne , aussi-bien qu'auprès de toutes les autres Puissances de l'Europe , sur-tout celles qui sont principalement intéressées à ce que ce Pays , qui n'a aucune part à la guerre présente , soit conservé dans la tranquillité & la neutralité qui lui conviennent. Et afin que cette Déclaration & Protestation parvienne à la connoissance de toutes les Puissances susdites , aussi-bien que des Commandans des mêmes Troupes , & enfin de nôtre propre Peuple , Nous voulons qu'elle soit imprimée en Langue Françoisse & Latine , comme aussi délivrée de la manière que nous trouverons convenir. Donné dans nôtre Palais de Liège le 3. Novembre 1742. Signé GEORGE-LOUIS. Plus bas P. L. JAQUET ut. (L. S.) DE CHESTRET.

Les Troupes Hannovriennes étoient cependant déjà sur le territoire de Liège , lorsque cette publication se fit ; ce qui a fait croire qu'on leur ordonneroit de retourner , ou plutôt qu'on les feroit passer dans quelque Pays voisin de celui de Liège ; néanmoins on a déjà réglé les quartiers pour trois Escadrons de Hannovriens à Masseyck.

Touras

Toutes ces Troupes tant Angloises que Han-novriennes & Hessoises , qui composent l'Armée Auxiliaire du Roi de la Grande-Bretagne, consistent, savoir, les *Anglois* en quinze Bataillons & vingt-neuf Escadrons ; les *Hannovriens* en treize Bataillons & trente-un Escadrons ; & les *Hessois* en six Bataillons & huit Escadrons ; ce qui fait en tout 34. Bataillons & 68. Escadrons. Les 34. Bataillons à raison de 800. hommes chacun, montent à 27200. hommes, & les 68. Escadrons composés chacun de 150. chevaux à 10200. chevaux ; ainsi le tout ensemble à 37400. hommes.

II. Les Etats du Duché de Brabant qui s'étoient assemblés, se séparèrent le 25. Octobre, après avoir donné leur consentement à la levée du Subside ordinaire pour le service de la Reine. Ceux du Comté de Namur ont aussi accordé le leur, de même que la Chatellenie d'*Alost*, celle de *Courtrai*, la Cité de *Gand*, &c.

III. La Reine a nommé à l'Evêché d'Anvers, qui vaquoit depuis quelque-tems, Mr. Guillaume-Philippe d'Herfelles, Abbé de l'Abbaye de Sainte Gertrude à Louvain, & Député au Conseil d'Etat du Duché de Brabant. Sa Majesté a nommé aussi Mr. de Castillon à l'Evêché de *Ruremonde*, qui l'ayant accepté, après le refus que d'autres en avoient fait, a été encore pourvu de l'Evêché de Bruges, que la Reine lui a conféré depuis, ayant reconnu l'étendue de son mérite, par la maniere dont il a d'abord accepté l'Evêché de Ruremonde.

IV. Huit mille hommes de Troupes Françoises, que le Bailly de Givry, Lieutenant-Général des Armées du Roi Très-Christien, attendoit

attendoit de *Lille*, arriverent vers la mi-Octobre dans le Camp des Troupes de cette Nation, formé près de *Dunkerque*, dont le Maréchal de Noailles est venu faire la revûe. Ce Général a depuis transporté son quartier à *Saint Omer*; & par des dispositions qu'il a faites, pour la conservation de *Maubeuge*, on a vû qu'il ne craignoit pas moins pour cette Place, que pour *Dunkerque*. Au surplus il y a beaucoup d'agitation dans toutes les Places de la Flandre occupées par les François, & autres frontieres de ces Pays. Cependant on est bien sûr que la France n'a pas intention de rompre la premiere.

Le Duc de Chartres, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre & le Comte de Clermont, se trouvent aussi actuellement en *Flandre*, où leurs Equipages & bagages les avoient précédés. Le Duc de Chartres est à *Dunkerque*, le Prince de Dombes à *Saint Omer*, le Comte d'Eu à *Berg St. Vinox*, le Duc de Penthièvre à *Calais*, & le Comte de Clermont à *Boulogne*.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, en SAVOYE, & en PIEMONT depuis le mois dernier.

Ce que les Armées ont effec-tué. I. *Italie.* Il n'y a eu aucun coup frappé par les Armées qui sont dans cette Région: Elles n'ont fait que des marches, occuper des postes qu'elles se croyoient avantageux pour tirer leur subsistance, s'observer l'une l'autre, & en évitant de la sorte d'en venir aux mains, elles ont atteint la saison du repos qu'il con-vient

vient de prendre dans des quartiers d'hiver. De ce que nous avons avancé le mois passé d'une déclaration faite au Comte de Traun, Général de l'Armée Autrichienne, par le Comte d'Apremont au nom du Roi de Sardaigne, on auroit pû tirer la conséquence que Sa Majesté Sardaignoise vouloit agir hors de page avec la Reine de Hongrie. Mais cette déclaration ne regardoit que le passage du *Panaro*, que les Piémontois restés en Italie ne devoient point passer, mais agir au surplus en tout conjointement avec les Autrichiens, parce que ce passage paroissoit superflu, & qu'on auroit été suffisamment en état de le disputer aux Espagnols, dont toute l'Armée ne consistoit qu'en quinze mille hommes, y compris leur Cavalerie qui n'est que de deux mille hommes, & leurs malades. Cependant un Détachement de l'Armée Autrichienne a passé le *Panaro* dans ces circonstances, & il reste de l'autre côté de cette riviere, uniquement afin de garder des ouvrages que le Comte de Traun a fait faire pour y couvrir un pont. D'aller à la rencontre des Espagnols, qui étoit un projet formé par ce Comte, ce n'est pas non plus ce que le Roi de Sardaigne a voulu approuver, étant d'opinion qu'ils souffriroient assez par le manquement de vivres, par les maladies, & la petite guerre, qui seroit continuée par les Hussars; persuadé d'ailleurs que loin d'entreprendre quoi que ce soit, ils ne pousseroient pas seulement jusqu'au *Panaro*, à cause que les vivres & les fourages avoient été enlevés dans tous les environs. Tout ceci s'est vérifié en partie; l'Armée Espagnole partagée en trois colonnes est arrivée le 15. Octobre aux portes de *Bologne*, & le Comte de

Gages, qui la commande depuis le Duc de Montemar, a établi son quartier dans le Palais de Mr. Belloni, devant la porte de S. Mamou. Les autres Officiers Généraux se sont logés dans les maisons de campagne des environs, & les Troupes sous le portique de S. Luc, où elles étoient encore sur la fin d'Octobre fort tranquilles, & subsistans des vivres & fourrages que la Ville de Boulogne & le Pays leur fournissoient.

A l'arrivée du Comte de Gages près de *Bologne*, les Détachemens des Troupes Autrichiennes qui étoient de ce côté-là, se sont retirés pour aller rejoindre le gros de leur Armée campée à *Buonporto* & aux environs, laissant au Cardinal Légat & au Sénat de *Bologne* une signification du Comte de Traun, portant, que s'ils avoient les mêmes égards pour les Espagnols qu'ils ont eu pendant l'Été, ce Général se trouveroit contraint de ruiner tout le Pays, où ces ennemis de la Reine sa Souveraine auroient dessein de s'établir.

Les Garnisons Autrichiennes du Château de *Milan*, des Villes de *Lodi* & de *Pizzighitonne*, & une partie de la Garnison de *Crémone*, avoient joint l'Armée du Comte de Traun dès le 12. Octobre, la Reine ayant confié la garde des trois premières Places à la Bourgeoisie & aux Milices : Et les Troupes de Sardaigne restées en Italie, & consistans en huit Bataillons & deux Régimens de Cavalerie, se tenoient alors à *Collegarà*, *Saliceto* & *Fossalta* sur le *Panaro*, où ils avoient tiré une ligne, pour disputer aux Espagnols le passage de cette rivière, au cas qu'ils l'entreprissent; ces Troupes comptant au
surplus

plus d'aller joindre le Comte de Traun incessamment.

Pendant les mouvemens dont nous venons de parler, les Garnisons du Grand Duché de *Toscane* reçurent ordre de se tenir prêtes à marcher; & les Milices en ayant reçu un pareil, on en fit entrer un nombre de trois mille dans *Terra del Sole*. La Garnison de *S. Martino* fut en même-tems renforcée de 150. hommes; on envoya à *Empoli* une grande quantité de biscuit, & beaucoup de pain; les Equipages de campagne du Général de Breitwitz qui commande les Troupes Autrichiennes dans ce Duché, arrivèrent à *Florence*, & l'on y attendoit aussi de *Livourne* l'Artillerie de campagne avec quelques mille fusils destinés à armer les nouvelles Milices. Ces mouvemens dans le Grand Duché de *Toscane* sembloient n'être faits qu'à quelque dessein, & peut-être pour s'opposer à une invasion de la part des Espagnols: Car on pouvoit la craindre, à cause que leur Général a fait avancer un Détachement jusqu'à *Peianoro*, & s'est emparé de ce passage. Quoiqu'il arrive des affaires présentes de la *Toscane*, conformément à des ordres que le Grand Duc y a envoyés, on a embarqué à *Livourne*, sur deux Felouques, beaucoup de meubles précieux, qui avoient été transportés de *Lorraine* en cette Ville, de même que les Archives de ce Duché.

Mais nous laisserons les deux Armées d'Autriche & d'Espagne dans leur position vers le *Panaro*, où elles étoient encore à la fin d'Octobre, jusqu'à ce qu'elles nous montrent l'exécution de leurs desseins ultérieurs.

II. *Naples*. La neutralité de ce Royaume a

He 2

reçu

reçu sa solidité dans les conditions de l'accord modement fait entre le Roi de Pologne Electeur de Saxe, & la Reine de Hongrie, ce qui a fait beaucoup de plaisir à la Cour, & à tous les Sujets des deux Siciles. L'article relatif à cette neutralité porte « que S. M. Polonoise, » en sa qualité d'Electeur, ne sera tenuë à cet » engagement de paix envers la Reine de Hongrie, qu'autant que cette Souveraine & les » Anglois se conduiront pacifiquement à l'égard du Roi des deux Siciles, & n'inquiéteront en aucune maniere les Etats de ce » Prince. »

Nonobstant cette neutralité, on continuë à travailler avec toute la diligence possible à augmenter les fortifications des Places situées sur la côte de la mer Adriatique; & pour défendre d'autant mieux l'approche du Port de Naples; outre les ouvrages qu'on a ajoûtés aux fortifications de cette Capitale, on a établi plusieurs Batteries sur lesquelles a été placée l'Artillerie revenue de l'Etat Ecclesiastique avec les Troupes qui avoient formé l'Armée du Duc de Castropignano; Troupes dont la plus grande partie reste dans l'*Abruzze*, où elles reçoivent des recrues levées pour en recruter les Régimens, & auxquelles on va joindre huit nouveaux Régimens, dont il y en aura cinq d'Infanterie & trois de Cavalerie.

Deux Régimens de Cavalerie Espagnole que le Roi avoit encore à son service, ne sont plus dans le Royaume; ils ont joint l'Armée de cette Nation dans sa marche pour retourner en Lombardie. Quant au Duc de Castropignano, depuis son retour de la Lombardie, il a repris ses fonctions de Commandant Général en ce Royaume.

III. *Venise*. Cette République croyant que les troubles de l'Italie cesseront par une paix qu'on dit être sur le tapis entre les Puissances qui sont en guerre, ne paroît plus si inquiète que le retour de l'Armée Espagnole dans la Romagne l'avoit renduë, & que nous le dîmes le mois dernier. Mais il n'y a aucune aparence qu'elle dégarnira ses frontieres, ni fera séparer le Corps d'observation qui campe toujourns près de Verone, qu'il n'y ait plus de jour répandu sur les affaires.

Le Duc de Modene, qui, depuis que ses Etats sont occupés par les Autrichiens & Piémontois, s'est retiré sur les terres de la République, est actuellement, avec toute sa Maison, au Château de *Vezzi*, du côté de *San Cassino*. Ses sollicitations, pour rentrer dans son Pays, éclatent à la Cour de *Londres*.

IV. *Rome*. Il paroît que le St. Siège n'est plus si allarmé, ou du moins qu'il a pris son parti, quant aux quartiers d'hiver que les Troupes Espagnoles ou Autrichiennes seront peut-être obligées de prendre dans l'Etat Ecclesiastique; la signification faite à la Ville & au Légat de Bologne par le Général Traun, & dont nous avons fait mention, auroit néanmoins de quoi l'intriguer, s'il faisoit remarquer qu'il est plus porté pour les Troupes du Roi d'Espagne, que pour celles de la Reine de Hongrie. Mais c'est là ce que la politique de cette Cour fait soigneusement cacher.

Le Pape est à *Castel Gandolfo*, ou du moins il y a été pendant une partie du mois d'Octobre. Avant de s'y rendre il avoit tenu une Congrégation de *Propaganda Fide*, sur une prétendue Election & Ordination du St. Boch, en qualité

d'Evêque de *Harlem* en *Hollande*, qui auroit été faite par les réfractaires aux décisions de l'Eglise, connus sous le nom de Jansénistes, & qui se sont réfugiés dans les Provinces-Unies. Sa Sainteté a non-seulement déclaré nulle & comme non avenue cette prétendue Election & Ordination, mais elle a aussi chargé ses Nonces dans les Pays étrangers d'y répandre un Décret émané à ce sujet.

S A V O Y E. P I E M O N T.

Les Espagnols sortis de la Savoye.

I. **L**es mesures prises par le Roi de Sardaigne, depuis son retour d'*Italie* à *Turin*, pour déloger les Espagnols de ses Etats, ont eu le succès qu'il s'en étoit proposé. Ayant fait assembler un Corps d'Armée d'environ seize mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie, dans les valées d'*Aoste* & de *Suze*, S. M. partit le 27. Septembre de sa Capitale du Piémont pour se rendre en Savoye, & étant arrivée le 3. Octobre à *Aoste*, elle ne tarda point à se mettre à la tête de ses Troupes, qu'on avoit routes rassemblées dans les environs. Le 4. elle se remit en marche, arriva le 7. à *Montiers*, Capitale de la Tarantaise, & le 9. à *Chamberri*. Ce qu'il y avoit d'Espagnols en garnison dans cette Ville, s'en étoient retirés la nuit du 6. au 7. & joignit le 10. le Camp de l'Infant Don Philippe vers *Montmélian*, sans avoir causé le moindre dommage aux Habitans dans leur retraite. Les Troupes du Roi rentrèrent le 12. dans *Chamberri*.

Sa Maj. dont toutes les dispositions étoient faites alors pour marcher à ses ennemis, le fit sur trois colonnes; mais non-obstant toute la

digence, il ne put les atteindre, ou plutôt il ne crut pas devoir les attaquer brusquement dans leur Camp de *Montmélian* qui étoit fortement retranché, & où ils s'étoient tenus pendant deux jours en ordre de bataille, préparés à tout événement. Mais le 16. sentans l'approche du Roi, ils se mirent en marche à onze heures du matin, & allèrent établir un nouveau Camp entre *Chaparillan* & le Fort de *Barreaux* en *Dauphiné*, où l'Infant avoit fait transporter la veille tous les grains que ses Troupes avoient pû ramasser dans la Savoye.

Ce Camp est le même que le Duc de Bervick occupa autrefois dans une conjoncture presque semblable à celle-ci. Il fut d'ailleurs jugé le plus propre, dans un Conseil que les Généraux Espagnols avoient tenu sur les circonstances, sur-tout pour attendre & recevoir le renfort qui étoit en marche de la *Catalogne*, & qui avoit déjà passé *Perpignan* le 12. On crut ce Camp également nécessaire, pour éviter, dans celui de *Montmélian*, d'être accablé par les forces supérieures du Roi de Sardaigne.

S. M. n'étoit qu'à une lieüe du Camp de l'Infant Don Philippe, lorsque ce Camp fut abandonné, & voyant que toute la conquête de ce Prince étoit abandonnée en même-tems, elle ne jugea pas à propos de le poursuivre. Elle prit donc son logement chez les Jacobins de *Montmélian*, dans le même appartement, qui, six heures auparavant, étoit encore occupé par l'Infant.

Ce fut là que vinrent des Députés de divers endroits, & entr'autres, les Sindics de *Chamberri*, rendre leurs respects au Souverain, & lui témoigner le déplaisir qu'ils avoient eu de
se

se voir dans la nécessité de suspendre leur zèle pour sa personne.

II. Au commencement de Novembre l'Armée du Roi, retranchée dans la plaine de *Montmélian*, ne faisoit point encore de mouvemens pour décamper, mais celle de l'Infant Don Philippe a cru devoir se retirer au-delà du Fort *Barreaux*, & camper entièrement sur le territoire de France. Il n'y a eu pendant la retraite de cette dernière Armée que quelques escarmouches, où l'effusion de sang n'a point été grande, cependant elles ont été assez funestes pour un Officier de distinction des Troupes du Roi, qui est le Baron de Villette, Colonel du Régiment de Tarantaise, puisque dans une de ces escarmouches il a perdu la vie.

III. Les Espagnols, en se retirant de la Savoye, ont brûlé un Pont qu'ils avoient sur l'*Isère*, mais ils en ont depuis construit un nouveau au dessous de *Poncharra*. Comme on pourroit craindre qu'à la faveur de ce Pont ils ne fissent des courses dans le Pays, le Roi a fait cantonner une partie de ses Troupes le long de la frontière, & paroît ne vouloir quitter son Armée, qu'après, qu'il aura achevé de mettre le Pays à l'abri d'insulte; ce qui est ce qui l'occupe principalement : Et S. M. ayant jugé à propos d'armer à cet effet plusieurs Habitans de la Savoye, & d'en faire sur-tout un Corps de Compagnies Franches, elle a fait venir tant pour eux que pour d'autres, vingt mille fusils du Piémont. L'Armée qu'elle veur avoir au surplus dans la Savoye doit être de vingt-cinq mille hommes, ce qui lui manque de monde à cet effet, étant actuellement en marche pour
venir

venir le joindre : Armée , par conséquent , capable de s'opposer aux nouvelles entreprises que les Espagnols voudroient former sur ce Duché , lequel n'oubliera pas de si-tôt le séjour qu'ils y ont fait. Les Habitans en conserveront au contraire la mémoire , parce qu'il les a presque réduits à la dernière disette , les contributions payées à l'Infant Don Philippe , montant seules à plus de cent cinquante mille écus.

IV. Depuis que le Roi est à *Montmélian* , on a publié des défenses à tous les Sujets de sortir de ses Etats sans la permission de Sa Majesté. Il y a eu encore une autre publication , c'est un nouvel Edit tendant à prouver que les prétentions du Roi sur le Duché de *Milan* sont infiniment mieux fondées que celles du Roi d'*Espagne*.

V. Il n'y a plus à la hauteur de *Villefranche* , que six Vaisseaux de guerre de l'Escadre Angloise de l'Amiral Matthæus , qui y croisent : Mais il y en a neuf autres qui en font autant à la hauteur des Isles d'*Hieres*.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE , & en ESPAGNE, depuis le mois dernier.

I. **F***Rance*. Les troubles présens de l'Europe continuans , non-obstant les démarches faites de tous côtés pour les apaiser , il a été jugé nécessaire d'avoir l'année prochaine sur pied des forces de terre & de mer supérieures de

Quelle est la conjoncture présente des affaires générales.

de beaucoup à celles dont on a fait usage jusqu'ici. Trois Armées nombreuses seront mises en campagne, & une Escadre de trente-deux Vaisseaux de guerre en mer; c'est là une résolution qui a été prise, & les ordres en conséquence sont envoyés à *Brest*, à *Toulon*, & à *Rochefort*, où les Vaisseaux devront être équipés. Il est déjà défendu tant dans ces Ports qu'autres du Royaume, aux Matelots enclafés, de s'engager pour servir sur les Vaisseaux marchands, & aux Capitaines de ces derniers de les recevoir à bord. Les levées se font aussi dans tout le Royaume, même avec assez de succès, pour voir remplis les desseins de la Cour par le nombre d'hommes dont les Armées seront composées, joint à cela une multitude de deserteurs qui reviennent à leurs Drapeaux, ensuite d'un pardon qui a été publié. L'argent pour fournir à des dépenses de cette nature, doit être déjà tout trouvé, trente-trois millions seroient levés sur les revenus du Clergé, & une grande Lotterie Royale établie, suivant des projets, qui ont été proposés dans un Conseil d'Etat. Le dernier de ces projets ne paroît pas avoir été desapprouvé, parce qu'il est le plus propre à fournir des sommes, sans donner aux peuples des occasions de murmurer; mais l'autre a trouvé de l'opposition. Le Cardinal de Tencin, qui est présentement à la tête des affaires, la fit avec fermeté; & ses raisons furent, qu'il étoit de l'intérêt du Roi de laisser le Clergé en état de continuer les Dons gratuits qu'il accorde avec tant de bonne volonté; dons, qui étant proportionnés à ses forces, pouvoient être continués d'année en année, au lieu que si on l'épuisoit

puisoit par une trop grande imposition, on seroit plusieurs années sans qu'on en pût rien tirer.

Il paroîtroit néanmoins à propos de trouver encore d'autres ressources pour remédier à la disette d'argent qu'ont causée les diverses négociations avec les Cours étrangères, & les Armées que le Roi a entretenues hors du Royaume, puisqu'on fait monter les sommes qu'on en a fait sortir, si on est bien informé, à trois cens millions. Si les Projets ont lieu, l'Armée de Flandres aux ordres du Maréchal de Noailles, & dont toutes les Troupes se trouvent déjà dans les Places de cette Province, y compris le Camp de *Dunkerque*, seroit l'une des trois Armées projetées; celle qui est commandée par le Maréchal de Maillebois, actuellement sortie de *Bohème*, & qui seroit remise en bon état, la seconde. Peut-être, que la troisième seroit confiée au Maréchal de Broglie, à qui l'on enverroit du monde suffisamment. Car le Roi est très content de la conduite qu'il a tenue à *Prague*: Sa Maj. le lui a même témoigné, & qu'elle étoit aussi fort satisfaite des Officiers & Soldats de son Corps de Troupes, qui a fait dans cette Place une si belle défense.

Mais on veut se flatter que tant de précautions & de mesures deviendront inutiles; que les Cours se réuniront, & qu'enfin leurs négociations aboutiront à une heureuse paix. On ne doute pas que l'on ne travaille à ce grand ouvrage; de fréquentes conférences qui se tiennent à *Issy*, maison de plaisance du Cardinal de Fleuri, le font croire, d'autant plus que le Marquis de Steinville, Ministre Plénipoten-

tiaire

tiaire du Grand Duc de Toscane, & les Ministres d'Angleterre & d'Hollande, y assistent avec ce Cardinal, le Cardinal de Tencin, le Comte d'Argenson & Mr. Amelot; que le Prince de Grimbergue, Plénipotentiaire de l'Empereur va très-souvent à *Versailles*; que les Couriers vont & viennent de tous côtés, même de la Cour de *Vienne*; & que ce qui fait que cet événement est à espérer, c'est que le Comte d'Argenson, qui remplit avec beaucoup de dignité le poste de Ministre d'Etat, est désigné pour se rendre à *Vienne*, & faire à la Reine de Hongrie des propositions, autres, dit-on, qu'aucunes de celles qui ont été faites jusqu'à présent à cette Souveraine. Mr. d'Argenson, de l'habileté de qui l'on espère beaucoup, doit prendre sa route par *Commerci*, Résidence de Son Altesse Royale Madame la Duchesse Douairière de Lorraine.

En attendant ce qui se présentera de la négociation du Comte d'Argenson, nous exposerons sur la matiere de la paix, ce qui en est arrivé jusques vers le milieu d'Octobre, que la Cour a jugé à propos de le publier. Dès le 15. Septembre, elle avoit fait au Marquis de Steinville une réponse à des propositions de paix, ou plutôt une déclaration, contenant un exposé des intentions du Roi pour le rétablissement de la tranquillité générale. Voici cette pièce.

Déclaration de la Cour remise au Marquis de Steinville.

IL y a plus d'un mois que la résolution que le Roi a prise d'envoyer une nouvelle Armée en Allemagne, est publique, & il n'auroit tenu qu'à la Cour de Vienne d'en arrêter la marche & d'épargner le sang qui a été répandu à Prague, si elle
 ont

eut été dans des dispositions pacifiques. Le Roi s'étant
 donc trouvé dans la nécessité, par le silence de la
 Cour de Vienne, de laisser continuer sa route à
 l'Armée commandée par le Maréchal de Maillebois,
 qui est aujourd'hui au 37. jour de sa marche & à
 la veille d'entrer en Bohême, le Roi & l'Empereur
 pourroient se tenir dégagés de toutes leurs promes-
 ses. Cependant Sa Majesté préférant la paix à toute
 autre considération, n'avoit pas fait de difficulté
 d'accepter les propositions faites par le Marquis de
 Steinville au nom du Grand Duc, se flattant de
 n'en être pas désavouée par l'Empereur, si l'on eût
 offert en même-tems la restitution & possession pai-
 sible de la Bavière avec l'évacuation de la Ville
 de Passau, & si on se fût contenté de demander
 l'évacuation de la Bohême, puisqu'il n'appartient
 qu'au Chef de l'Empire d'exiger que le Roi fasse
 passer le Rhin à ses Troupes. Il y a lieu d'espérer
 que la Cour de Vienne sera convaincue de la vérité
 de ces réflexions; & comme les momens sont pré-
 zieux, & qu'il est essentiel de prévenir des chan-
 gemens de circonstances, qui pourroient rendre les
 voyes de réconciliation plus difficiles, le Roi adres-
 sera dès-aujourd'hui ses ordres & ses instructions à
 Mrs. les Maréchaux de Broglie & de Belleisle, si
 l'on veut laisser passer le Courier qui en sera por-
 teur, pour convenir de la forme de l'évacuation
 de la Bohême par l'Armée qui est dans Prague,
 tant par rapport à la route qu'elle devra tenir, que
 par rapport aux subsistances dont elle aura besoin,
 & aux facilités qui seront jugées nécessaires pour
 le transport des munitions de guerre & de bouche,
 & généralement de tous les effets qui appartiennent
 au Roi ou aux Officiers de ses Troupes, à condition
 qu'il sera remis aux Maréchaux de Broglie & de
 Belleisle de pareils ordres de la part de la Reine de
 Hongrie.

Hongrie pour la restitution & possession paisible de la Bavière , & pour l'évacuation de la Ville de Passau ; afin qu'il puisse les envoyer au Maréchal de Maillebois , qui les fera tenir directement à Mr. de Kevenhüller. Sa Majesté promettant de plus que Mr. de Maillebois aura ordre de discontinuer sa marche vers la Bohême , d'en sortir , au cas qu'il y fût entré , aussi-tôt qu'il aura été informé par les Maréchaux de Broglie & de Belleisle que tout sera d'accord. Sa Majesté désire bien sincèrement , que ces préliminaires puissent conduire promptement à une Paix solide , & c'est à quoi elle souhaite , sur toutes choses , de pouvoir contribuer.

Cette déclaration a été envoyée par un Courier du Marquis de Steinville , au Grand Duc son Maître , pour lors campé à *Plan* en Bohême , & de-là à *Vienne* ; & comme la Cour avoit chargé son Courier de la même déclaration , & qu'il étoit dépêché aux Maréchaux de Broglie & de Belleisle , on croyoit devoir s'attendre à ce que ce Courier la leur auroit remise à *Prague*. Mais étant arrivé à *Plan* dans le même tems que celui de Mr. de Steinville , il n'obtint point la permission de pousser plus avant , mais seulement de se rendre à l'Armée du Maréchal de Maillebois , pour y attendre , s'il vouloit , le retour d'un Exprès qui fut pour lors envoyé de l'Armée du Grand Duc à *Vienne* , pour y apprendre quelles seroient les intentions de la Reine de Hongrie sur la déclaration dont le Courier de Mr. de Steinville étoit chargé. De pareilles circonstances firent pressentir que le Courier dépêché à *Vienne* n'apporteroit point la permission qu'on pouvoit attendre. En effet , étant revenu à *Plan* , on en fut

fut convaincu. Mais ce qui a paru donner de l'étonnement à la Cour sur cette affaire, c'est un Rescrit que la Reine de Hongrie a adressé le 8. Octobre à tous ses Ministres dans les Cours étrangères, & auquel la déclaration donnée à Mr. de Steinville étoit annexée. Ce Rescrit répond au Décret de Commission de l'Empereur, inséré dans nos derniers Mémoires, page 325. Décret que l'Electeur de Mayence avoit envoyé à Sa Majesté Hongroise, à la réquisition de l'Empereur. Comme le Rescrit dont nous faisons mention ne peut pas être retranché de nos Recueils, & qu'il est trop ample pour être rapporté mot à mot, nous n'en donnerons que le précis suivant, dans le présent article, puisqu'il touche les affaires de la Couronne.

La Reine de Hongrie dit dans ce Rescrit
« que le Decret de Commission auquel elle
» répond, tend en partie à expliquer celui du
» 11. Août dernier, & en partie le Rescrit
» circulaire du 29. du même mois *. Mais,
» dit ensuite Sa M. Hongroise, en répondant
» à nôtre Rescrit, on passe sous silence ce qui
» en fait, & devoit en faire l'objet principal ;
» savoir, les engagements de la Maison Elec-
» torale de Baviere avec la France ; sans doute,
» parce qu'on n'a pas sçu comment concilier
» ces engagements avec le bien, le repos &
» la sûreté de l'Empire, non plus qu'avec le
» rétablissement de la bonne intelligence entre
» les Maisons de Baviere & d'Autriche.

« Cette impossibilité, continuë la Reine,
» faute

*Rescrit de
la Reine de
Hongrie.*

* On voit la substance de ces pièces dans nôtre
Journal d'Octobre dernier.

„ faute aux yeux. Car l'ouvrage de la paix
 „ avec la France ayant été conduit à sa per-
 „ fection après une laborieuse négociation de
 „ trois ans entiers, elle a rompu cette paix,
 „ non-seulement sans que nous lui en eus-
 „ sions donné le moindre sujet, mais aussi
 „ non-obstant toutes les précautions que nous
 „ avions prises pour l'en empêcher. Une partie
 „ de la Nation Françoisise désapprouve ce pro-
 „ cédé; comment donc s'imaginer qu'aucun
 „ Electeur, Prince ou Etat de l'Empire veuille
 „ fournir à la France les moyens de parvenir
 „ au but, où elle tend par là, en concourant
 „ à affoiblir davantage nôtre Maison Archi-
 „ ducale, qui a pardevers elle la garantie so-
 „ lemnelle de l'Empire? C'est là cependant
 „ où tend le Decret Commissorial en rejetant
 „ les moyens suffisans d'un accommodement
 „ réciproquement avantageux, que nous avons
 „ proposé dans nôtre Rescrit circulaire. „

La Reine, après avoir dit ensuite que les
 prétentions & droits héréditaires de la Maison
 de Baviere sur la succession Autrichienne, avoient
 été pleinement refutés, ajoute « que cepen-
 „ dant, sous le prétexte de les soutenir, la
 „ France avoit fait marcher plus de cent vingt
 „ mille hommes dans l'Empire, y exécutoit,
 „ aux dépens des loix fondamentales du Corps
 „ Germanique, les projets du Comte de Bel-
 „ leisle, en agissoit même avec mépris envers
 „ ceux qu'elle faisoit profession de secourir,
 „ ou ne remplissoit pas ce qu'elle leur avoit
 „ promis. Nous n'avons rien négligé en son
 „ tems, poursuit la Reine, pour prévenir ce
 „ malheur commun & universel; mais tout ce
 „ qui auroit pû contribuer à l'établissement
 „ d'une

» d'une bonne intelligence, a été sacrifié à la
» confiance qu'on avoit dans les secours de la
» France, & à la complaisance de seconder ses
» desseins.

« On est encore présentement à se régler
» sur ces vûes de la France, comme le prouve
» même le second Decret Commissorial, puis-
» qu'on ne demande le consentement de l'Em-
» pire, qu'après avoir déjà commencé à faire
» ce qu'on ne devoit pas même se résoudre à
» faire sans son aveu, & qu'on n'en agit ainsi
» que pour fournir à la France de nouveaux
» moyens de troubler la Patrie, & non dans
» le dessein de rétablir la tranquillité de l'Em-
» pire, & de parvenir à un accommodement
» amiable; double objet auquel on avoit
» tâché de frayer le chemin par les proposi-
» tions avantageuses qui ont été faites au Comte
» de Sinsheim à La Haye. Ces propositions
» rendoient à délivrer l'Allemagne du poids
» qui l'opprime, à la garantir pour long-tems
» de malheurs semblables à ceux qu'elle
» souffre depuis l'entrée de tant de Troupes
» auxiliaires étrangères, & à lui procurer des
» sûretés pour l'avenir, sur-tout aux Cercles
» limitrophes du Rhin, plus solides que celles
» des Traités & Sermens dont on vient d'é-
» prouver encore la foiblesse; & tout cela,
» non-seulement sans dommage, mais avec
» avantage de la Maison Electorale de Ba-
» viere.

» Le Plan d'accommodement qu'on expose
» dans le Decret Commissorial, consiste au
» contraire à assurer la tranquillité de l'Em-
» pire par un simple armistice, qui procure-
» roit à la France de nouvelles facilités pour

33 exécuter les projets formés par le Comte
 33 de Belleisle, pour renverser la Constitution
 33 de l'Empire, & opprimer la liberté de l'Eu-
 33 rope. . . . Car on ne demande rien moins
 33 que la *Haute-Autriche & les Villes Forétieres*
 33 *avec leurs dépendances, & c'est préalablement*
 33 *& par avance seulement qu'on le demande,*
 33 *en se réservant une satisfaction ultérieure. . . .*
 33 La Reine finit par déclarer, que non-obstant
 33 la maniere dont il en a été agi à son égard,
 33 elle est toujours disposée à s'accommoder
 33 à des conditions qui soient de la convenance
 33 des deux Parties, & non de la France seule,
 33 & qui ayent pour fondement le bien géné-
 33 ral & la tranquillité intérieure de l'Empire.
 33 Sa Majesté ajoute enfin qu'elle ne se déta-
 33 chera jamais de la Grande-Bretagne, ni de
 33 ses autres Alliés, & qu'au surplus elle est
 33 prête à renouer les négociations qui ont été
 33 entamées à La Haye, à la réquisition de
 33 l'Empereur même; promettant qu'elle se
 33 prêtera, autant que la sûreté & le bonheur
 33 de la Maison d'Autriche & de l'Empire le
 33 permettent, & tout ce qui pourra faciliter
 33 le succès de cette négociation, sous la mé-
 33 diation de la Grande-Bretagne, & d'autres
 33 Puissances qui ont à cœur les intérêts de
 33 l'équilibre de l'Europe.

Tel étant le Réscrit de la Reine de Hongrie
 donné à Vienne le 8. Octobre, & qui s'est
 trouvé d'abord entre les mains des Ministres
 de cette Souveraine dans toutes les Cours,
 même à *Francfort & à Paris*, nous avons dû
 devoir en joindre ici la substance, puisqu'on y
 découvre sur quoi l'on est fondé à *Vienne*, &
 de quelle maniere on y pense sur une paix à
 conclure : Matière d'importance, & qui nous

à paru mériter d'être exposée en plein, préfé-
rablement à d'autres.

Mais si le Ministère a été jusqu'à présent persuadé que la Reine de Hongrie étoit dans la résolution de ne traiter avec l'Empereur que sans la participation du Roi, afin de soulever ensuite tout l'Empire, & le reste de l'Europe contre la France, on est revenu de cette idée, par des dépêches que la Cour a reçues de Mr. de Bussy, Ministre du Roi à *Londres*, & qui sont beaucoup plus favorables que celles qu'on en avoit reçues jusques-là : Car personne ne révoque en doute que les résolutions de l'Angleterre & de la Hollande sur un rétablissement de tranquillité en Europe, ne l'effectuèrent, & il y a aussi grande aparence que le Roi de Prusse interviendra pour beaucoup dans cette affaire.

II. Après l'exposé qu'on vient de faire, nous rapporterons succinctement ce qui nous reste pour le présent article.

Que ce soit accommodement, ou aparence d'accommodement entre l'Espagne & l'Angleterre, l'Escadre Espagnole de l'Amiral Navarre est à la fin du long séjour qu'elle a fait à *Toulon*. Composée de dix-sept Vaisseaux, elle étoit en état, & toute préparée à mettre à la voile, sur la fin du mois d'Octobre, pour retourner à *Barcelonne*. Celle du Roi aux ordres de Mr. de Court, & qui est de quatorze Vaisseaux, devoit l'accompagner jusqu'à la hauteur des côtes de *Catalogne*.

III. Le Gouvernement de l'Hôtel Royal des Invalides est donné à Mr. de la Courneuve, qui en étoit Lieutenant du Roi; & la place de Colonel du Régiment Suedois d'Appelgreen,

à Mr. Joseph Magnus, Comte de Sparre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Capitaine au même Régiment, & Aide de Camp du Duc d'Harcourt. Ce Régiment qui vaquoit par le décès de Mr. d'Appelgreen, mort de ses blessures au siège de *Prague*, se nomme présentement Royal Suedois, le Roi l'ayant ainsi réglé. L'Evêché de *Clermont* en Auvergne, est aussi donné à l'Abbé de la Garlaye, Comte de de Lyon, & Aumônier de S. M.

IV. On a continué jusques à la fin d'Octobre à arrêter à *Paris* des voleurs qui commettent des assassinats pendant la nuit, ou qui sont soupçonnés de ces crimes. Le Chef même de ces malheureux est dans le nombre. On lui a, dit-on, promis sa grace, à condition qu'il déclareroit ses complices. Quoiqu'il en soit, tous ceux qu'on a arrêtés depuis, lui sont amenés pour les confronter avec lui. L'arrangement sur la sûreté publique de cette grande Ville, dont nous avons fait mention le mois passé, en parlant déjà de ces voleurs, paroîtroit devoir être bientôt exécuté à leur occasion.

V. *Lorraine. Nancy.* Le 31. Octobre à sept heures du matin Mr. le Comte de Bouzey, grand Doyen de l'insigne Eglise Primatiale de Lorraine, &c. assisté de son Chapitre, fit la cérémonie de bénir la nouvelle Eglise Primatiale, ensuite de laquelle on fit la Translation de la Chasse, où repose le Corps de St. Sigisbert : A onze heures on y porta processionnellement le Saint Sacrement, à deux heures après-midi, on chanta les premières Vêpres ; les Chanoines de l'insigne Eglise de St. George s'y rendirent, & là se fit la réunion des deux Chapitres.

Le

Le Roi de Pologne, qui s'étoit rendu de Lunéville au Château de la Malgrange, assista le 1. Novembre à la grande Messe qui fut chantée dans la nouvelle Eglise Primatiale par Mr. le Prélat de Bouzay; Sa Maj. entendit ensuite la Prédication qui fut faite par Mr. l'Abbé Carrelet de Rosay, Chanoine & Grand Archidicacre de Soissons : C'est un très-habile Prédicateur, aussi fut-il fort goûté. Sa Majesté a fait présent à la nouvelle Eglise d'un Ornement complet de drap d'or des plus superbe & des plus riche.

E S P A G N E.

I. **O**N compte à la Cour que les Troupes de renfort pour l'Infant Don Philippe, qui sont en marche depuis le 27. Août, auront joint actuellement ce Prince dans son Camp près de *Barreaux* en Dauphiné, où il a été approuvé qu'il l'attendroit : Car ces Troupes n'ont point discontinué leur marche. On se propose, par ce renfort, que l'Infant sera en état de pénétrer dans le *Milanez*, si les affaires de la conjoncture présente de l'Europe ne font pas, peut être, qu'il devra s'arrêter en Dauphiné, pour en attendre le dénouement, les bruits de paix ne sonnant pas moins à *Madrid* que dans les autres Cours, & même qu'il y a sur le tapis de quoi parvenir à un accommodement avec la Grande-Bretagne, si l'on suit l'esprit de ce qui est renfermé dans le projet formé par diverses Puissances à cet effet. La petite guerre contre l'Angleterre va, en attendant son train, toujours au grand désavantage de la Nation Angloise, aux cris de laquelle la Cour de *Londres* a voulu se déterminer à la guerre, que,

sans aucun doute, elle souhaiteroit voir promptement terminée. Par cette petite guerre on entend la prise des Bâtimens Anglois, dont il y en a encore nombre, chargés de toutes sortes de denrées, que les Armateurs de la Couronne ont enlevés dans les mers du Royaume & de Portugal, & qu'ils ont conduits, comme de coutume, dans les Ports de la Monarchie, sans qu'aucun des Vaisseaux de guerre de la Flotte Angloise de l'Amiral Matthæus, dont il y en a neuf sur les Côtes aux ordres du Contr'Amiral Lestock, aient pû empêcher ces prises.

Cette partie de l'Escadre Angloise doit aller hiverner à *Gibraltar*.

Quant à l'expédition contre la *Georgie* & les autres établissemens des Anglois aux Indes, que nous avons annoncée le mois dernier, pag. 369. on n'en débite pas les particularités à *Madrid* comme on le fait à *Londres*. On prétend qu'elle a réussi aux armes du Roi; jusques-là que les Troupes Espagnoles, parties de la *Havana*, pour cette expédition, ont précipité les Habitans de la *Georgie* & de la *Caroline* à la retraite; qu'elles se sont emparées du Fort de *Saint Simon*, qu'ensuite elles l'ont démoli, & que toute l'Artillerie qui y étoit, consistant en Canons & Mortiers, a été transportée à *St. Augustin*, avec un butin très-considérable, mais après avoir ravagé ces Pays de maniere que quand même les Anglois recevroient de puissans secours, ils seroient toujours hors d'état d'y subsister.

II. Comme on a fait mention de l'accusation portée contre le Duc de Montemar, nous dirons ici que ce Général, qui est à *Genes* depuis que le Commandement de l'Armée d'Italie lui a été ôté, a envoyé, par un Courier, deux

Lettres,

Lettres, l'une au Roi & l'autre à la Reine, pour se justifier sur la faute dont on le charge d'avoir laissé échaper l'occasion d'attaquer les Autrichiens, avant qu'ils fussent joints par les Piémontois. Et comme la Reine témoigne le plus de mécontentement de la conduite de ce Général, il n'oublie rien dans sa Lettre pour la convaincre qu'il s'est attaché, en conformité des ordres qu'il en avoit, à couvrir le Royaume de Naples, & à se tenir à portée de joindre le Corps de Troupes qui marchoit par la *Provence*.

III. Ce qu'on apprend de *Lisbonne*, est que le second voyage que le Roi de Portugal devoit faire à *Las Caldas*, est rompu, & que l'état de la santé de ce Prince a tellement empiré, que les Médecins ne lui donnent plus guères de tems à vivre. On apprend aussi des *Isles Philippines*, par des Lettres venues des Missionnaires Dominicains qui y sont, qu'ils ont converti à la Religion Catholique les Habitans de quatre-vingt Villages de ces Isles, & qu'ensuite leur ayant persuadé de se soumettre à la domination du Roi d'Espagne, ils l'avoient fait, même avec empressement.

A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

I. *Vienne*. Toutes choses ont tellement été compassées & réglées en cette Cour concernant les Armées de la Reine, qu'on est parvenu à en conserver les Troupes, à les tenir dans leur nombre complet à l'aide des recrues

8c

& des Hongrois qu'on y a fait passer, à ne laisser manquer ni aux hommes ni aux chevaux aucune subsistance, & enfin à atteindre la saison, où l'ennemi déjà à demi battu par les fatigues, le manquement de diverses provisions & la manière dont il a été harcelé, auroit encore le plus à souffrir, s'il comptoit de tenir la campagne, pour faire opposition à ce qui seroit entrepris sur lui. Les conférences tenues en présence de la Reine, ont eu ces événemens pour objet principal; les marches, & les opérations ultérieures des mêmes Armées, pendant l'hiver, sont ce qui a occupé ensuite les Ministres; & par le résultat de ces dernières conférences & les ordres donnés en conséquence, on s'est flatté de voir ce qui se montre en effet du côté de l'Armée Française, commandée par le Maréchal de Maillebois, savoir, que cette Armée renonceroit au grand but de sa longue marche, qui étoit de dégager la Garnison de Prague: C'est ainsi que l'on conclut.

Les Insurgens, les Croates & Warasldins de l'Armée de Baviere, ont fait aussi le sujet d'une conférence. Ces Troupes irrégulières se mettoient sur le pied d'abandonner les Armées pour retourner dans leur Pays, formant diverses plaintes, bien ou mal fondées, pour leur servir en cela de prétexte. Mais après la conférence, la Cour s'est concertée avec les Etats de Hongrie, & a pris d'ailleurs de si bonnes mesures pour contenter ces gens sur leurs griefs, que non seulement ceux qui ont abandonné l'Armée, devront la rejoindre l'année prochaine, si une paix ne rend pas leurs services inutiles, mais que plusieurs centaines des leurs, qui s'étoient aussi détachés de l'Armée de Baviere, y
sont

font retournés, aussi-tôt qu'ils apprirent que la Cour avoit levé le sujet qui les avoit porté au mécontentement. Cela n'a pas empêché que des Miliciens Croates, Esclavons, & Illyriens ne se soient rendus au nombre de quelques mille, aux deux Armées, ayant passé au mois d'Octobre aux environs de Vienne à cet effet, & qu'il ne continué d'en arriver successivement, comme du passé, aussi bien qu'une quantité de Batteaux chargés de toutes sortes de provisions venant toujours de Hongrie. Ces provisions parrent ensuite pour la Haute-Autriche, où on les met en magasin pour la subsistance des Armées.

On n'est pas jusqu'ici sans avoir remarqué que la Hongrie, a fait pour la cause de la Reine, un avantage, dont tout le monde a eu lieu d'être étonné; ç'a été, outre les hommes & les chevaux qu'on en a tirés, une ressource inépuisable pour soutenir les Armées de S. M. dans des Pays ruinés, où ses ennemis avoient d'ailleurs tout à souffrir. L'Armée de Bohême en particulier en a tiré une partie de ses subsistances depuis la levée du siège de *Prague*; le reste a été fourni par les Cercles voisins, & par la partie de la Bavière & du Haut-Palatinat qui est en-deçà du *Naab*. De cette manière les vivres n'ont presque jamais manqué aux Armées, & y ont été souvent en abondance: Et pour qu'elles soient pourvues également pendant l'hiver, le Comte de Schlick a été envoyé en Bohême, où il a pris l'état des grains & fourrages qu'il y avoit encore dans chaque Département. Il a concerté en même tems, avec les Officiers de ces Départemens, la levée d'un Corps de Miliciens, pour être employé, si on

le juge à propos, à resserrer le blocus de Prague. On en fait autant dans la Haute-Autriche, & ce dernier Corps sera renforcé, en cas de besoin, par les Miliciens de la Basse-Autriche & de la Stirie.

Il a été autant que réglé encore d'avoir l'année prochaine en campagne quarante mille hommes plus que cette année; le plan en est dressé, & l'exécution s'en fera certainement, si, des diverses négociations pour l'assoupissement des troubles présens, il ne résulte incessamment le succès après lequel tout le monde soupire. L'argent pour faire soutenir des forces si nombreuses est, dir-on, déjà encaissé. Ce qu'il y a d'ailleurs de certain, c'est que le 26. Octobre on porta encore à la Monnoye de Vienne trente-six mille onces d'or non monnoyé, qui étoit arrivé d'*Angleterre* par la voye de Trieste; on y attendoit aussi de *Hollande* seize cens mille florins, que les Etats de cette Province donnent à la Reine, & l'on veut ne point révoquer en doute que les autres Provinces de l'Union ne suivent l'exemple de celle d'*Hollande*.

Mais dans l'intervalle où l'on est des affaires, on envoie le Comte de Richécourt à *Berlin*, avec caractère de la Reine auprès du Roi de Prusse, le Comte Nicolas Esterhasi à *Dresde*, également revêtu auprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe; & l'on attend de ces Princes, des Ministres avec la même qualité. Il y en a d'ailleurs un nouveau à *Vienne* de la part de l'Electeur de *Mayence*; c'est le Baron d'Erthal. Ce Seigneur est chargé d'une commission importante, puisqu'elle a pour objet le rétablissement de la tranquillité dans

dans l'Empire ; il voit à cet effet tous les jours les Ministres de la Cour. Les Commissaires du même Prince, qui sont à *Vienne* depuis quelques mois, ont enfin mis la main à la séparation des Archives de l'Empire, conjointement avec ceux de la Reine, & l'on a commencé par les pièces des Procès pendans au Conseil Aulique. Cependant, quoique cette opération soit actuellement fort avancée, il paroît toujours que l'extradition des actes appartenant à l'Empire, ne se fera qu'après la pacification des troubles qui le déchirent.

II. *Francfort*. Le Directeur de *Mayence* porta le 13. Octobre à la Diétature de la Diète de l'Empire une déclaration sur des subsides accordés à l'Empereur, laquelle contenoit ce qui suit : « Le Decret de Commission du 28. Mai
» dernier, par lequel S. M. Imp. a demandé
» aux Electeurs, Princes & Etats de l'Empire
» un subside convenable de quelques Mois
» Romains, ayant été mis en délibération, il
» a été résolu, eu égard aux conjonctures,
» de secourir S. M. d'un subside gratuit, que
» le Collège des Electeurs a fixé à cinquante
» Mois Romains ; quelques membres de celui
» des Princes à trente, & le plus grand nom-
» bre à cinquante, sauf les réserves de quel-
» ques-uns, & le Collège des Villes Impéria-
» les aussi à cinquante, pour cette fois seule-
» ment, & sans conséquence pour l'avenir,
» laquelle somme sera payée en deux termes,
» à la disposition gracieuse de S. M. le pre-
» mier en Novembre prochain, & le second
» au mois de Janvier 1743.

*Mois Ro-
mains ac-
cordés.*

Mr. le Prince de Furstenberg a donné au mois de Novembre sa démission de la Charge de
de

de premier Commissaire de l'Empereur à la Diette de l'Empire; il s'étoit réservé la liberté de le faire, lorsqu'il se chargea d'exercer les fonctions de cet Emploi. Le Prince Régnant de Taxis a été nommé pour le remplacer.

On se flatte à la Cour de Francfort que l'Electorat de Baviere recevra dans peu des Troupes Françaises pour y faire échoüer tous les desseins de celles de la Reine de Hongrie, qui s'y maintiennent encore dans *Scharding* & autres postes. On se promet outre cela d'être bientôt soutenu par les Milices Bavaraises, car elles s'assemblent de toutes parts, en vertu d'une Ordonnance dont voici la traduction.

Ordonnan-
ce pour les
habitans de
la Baviere.

CHARLES VII. par la grace de Dieu Empereur des Romains &c. La bonté ineffable de Dieu ayant si efficacement secondé, de sa bénédiction toute-puissante, nos justes armes, qu'outre notre Résidence nous avons reconquis toutes nos autres Villes Capitales, & nous sommes rendus maîtres du Danube, de l'Isar, de l'Inn, de la Saltz, & des autres rivières principales: Et voulant achever de délivrer le reste de nos Etats de Baviere des Troupes d'Autriche, & nos Sujets & Vassaux de toute oppression de la part de nos ennemis, il a paru nécessaire à notre sollicitude paternelle, de faire prendre les armes à tous nos Sujets, & de publier & faire connoître, au moyen d'une Ordonnance Impériale imprimée, nos gracieuses intentions à ce sujet à tous nos Etats, ainsi qu'à nos Tribunaux & Cours de Justice.

A cette fin nous enjoignons aux Habitans des Villes, ainsi qu'à ceux du Plat Pays de se pourvoir, autant qu'ils pourront, de toutes sortes d'armes, comme sabres, fusils, épées, pistolets, carabines

binés & autres , afin d'être en état d'aller courageusement au-devant des ennemis , & de leur résister par tout où ils se montreroient. Quant à ceux qui ne pourront avoir des armes , nous voulons qu'ils se munissent de fleaux , faux , fourches & autres instrumens de cette nature , pour qu'ils puissent seconder ceux qui seront armés dans les formes.

Secondement , on élèvera dans toutes les Villes , Bourgs , & Villages des fanaux ou signaux , & l'on établira sur toutes les tours des Villes & Clochés des Eglises & Couvents , des vedettes , qui seront régulièrement relevées , pour observer les environs ; & s'ils découvrent quelque troupe ennemie , faire sonner le tocsin & allumer les fanaux , afin d'avertir les endroits circonvoisins de prendre les armes , marcher au secours les uns des autres , & attaquer , disperser , prendre ou tuer les ennemis.

Troisièmement , pour qu'on soit informé des mouvemens des ennemis , non-seulement de jour en jour , mais même d'heure en heure , les Villes de la frontiere établiront entre-elles une correspondance régulière ; & nos Officiers auront nuit & jour de fidèles espions en campagne , pour éclairer tous les pas des ennemis , observer où ils se tiennent , & examiner leur force ; afin qu'on puisse prendre ses mesures , se régler là-dessus , & envoyer , dans le besoin , des renforts dans les endroits , aux environs desquels on remarquera qu'ils se renforcent.

Quatrièmement , afin que les rapports se fassent sans délai , nous ordonnons qu'il y ait des messagers discrets de distance en distance , & que nos Juges & Officiers tiennent toujours des relais prêts pour qu'ils puissent s'en servir & voler d'un endroit à l'autre.

Cinquiè-

Cinquièmement, pour que le désordre ne se mette pas parmi les Bourgeois & Paysans, lorsqu'il s'agira de repousser les ennemis, les Officiers des Baillages & Districts, ou les plus habiles d'entre les Chasseurs & Tireurs se mettront à leur tête pour les conduire à l'ennemi; & s'ils se comportent comme ils doivent, & signalent leur zèle pour la Patrie, ils peuvent compter sur une récompense proportionnée à leurs services.

Sixièmement, comme il se trouve des perfides qui osent deserter & se retirer chez les ennemis, nous commandons qu'on ait à observer avec soin toutes les personnes suspectes, & que les ayant arrêtées, sur la première apparence d'infidélité, on les conduise au Commandant de la première Place, ou bien à notre Armée, où l'on donnera un ducat en or de récompense à quiconque aura livré un de ces rebelles. Cette Ordonnance n'ayant d'ailleurs pour objet que le bien commun de la Patrie, le bonheur de nos Sujets, & ne tendant qu'à les délivrer des incendies, des pillages & autres calamités qu'ils ont soufferts, nous ne doutons point qu'un chacun ne s'empresse de donner des preuves de son zèle & de son dévouement.

Avant cette Ordonnance, l'Empereur avoit adressé une Lettre circulaire aux Electeurs de Mayence, de Cologne & Palatin, pour leur donner part que les chevaux & équipages de l'Armée du Maréchal de Maillebois, qui étoient restés en Franconie, retournoient en France en quatre colonnes, priant Leurs Alteesses d'accorder à ces chevaux & équipages le libre passage, & à ceux qui les conduisent & accompagnent routes les facilités convenables. Il y a entr'autres 2500. chevaux 1500. Palfreniers, &
une

une grande quantité de chariots & autres voitures, mais il y en a une partie qui appartient à l'Armée du Maréchal de Broglio. Le 6. Novembre la premiere division de ces Equipages passa le *Rhin* près de *Manheim*, les autres le passeront les jours suivans, de sorte que le tout étoit le 15. au-delà de ce fleuve, & les Commissaires qui les ont ensuite accompagné jusqu'à *Landau*, sont revenus en *Franconie* afin d'y établir des magazins pour les Armées de France qui sont actuellement en Baviere.

III. *Prusse. Berlin.* La cérémonie de l'hommage des Etats de *Juliers* & de *Bergues*, s'étant faite le 15. Octobre à *Dusseldorp*, avec tout l'ordre possible, entre les mains du Marquis d'Itres, qui le reçut au nom du Duc de Sultzbach, il a paru d'abord, à l'occasion de cet hommage, des copies d'une Lettre du Roi écrite dès le 15. Août dernier à l'Electeur Palatin, & dont voici la traduction.

SERENISSIME PRINCE, mon très-cher Cousin.

LE Marquis de Valori, Ministre de France à
 L'notre Cour, nous a remis la Lettre obligeante, que V. A. a bien voulu nous écrire en date du 8. de ce mois. C'est avec autant de reconnoissance que de satisfaction, que non-obstant le changement arrivé à nos premiers engagements, par nôtre paix particuliere avec la Cour de Vienne, nous avons vu, par le contenu des cette Lettre, les dispositions favorables où est V. A. S. E. de nous continuer, avec la même obligation, la garantie du Duché de Silecie & du Comté de Glatz, & même de nous donner à ce sujet la déclaration formelle que nous avons jugé à propos de lui demander dans la conjoncture présente, pour la sûreté des avan-
 tages

tages stipulés dans la Convention arrêtée entre nous. Ne doutant pas non plus que Mr. le Comte Palatin de Sultzbach & ses descendans les Princesses petites-filles de V. A. S. Electorale, & la Cour de France, n'observent aussi religieusement & inviolablement les engagements contractés au même sujet, nous n'avons pu nous dispenser de déclarer de nouveau, de la maniere la plus forte, non seulement que nous remplirons également tout ce que nous avons promis par la Convention susdite, tant à V. A. S. E. qu'à la Maison de Sultzbach, & aux Princesses petites-filles de V. A. S. par raport à la succession aux Duchés de Juliers & de Bergues, mais que nous permettons, sans la moindre difficulté, que V. A. S. assure dès-à-présent à Mr. le Duc de Sultzbach, au moyen d'un hommage éventuel, la possession des Etats de Juliers & de Bergues, & que loin d'y mettre la moindre opposition, nous en félicitons très-sincèrement V. A. souhaitant qu'elle en retire une entiere consolation, & qu'il tourne à sa gloire, de même qu'au bien inaltérable & à l'aggrandissement de sa Maison Electorale, &c. Berlin le 15. Août. 1742.

Il y a depuis peu à Berlin plus de Ministres étrangers que dans aucune Cour de l'Europe. Il y en a de toutes les Puissances, & ce nombre, avec les fréquens Couriers qu'ils reçoivent & qu'ils renvoyent, font présumer qu'il y a de grandes négociations sur le tapis, & surtout celle d'un accommodement à conclure entre les Cours de Vienne & de Francfort. Des Conseils qui se tiennent aussi plus souvent que de coutume devant le Roi, indiquent la même chose. Quelque tranquille que soit d'ailleurs la conjoncture présente des affaires pour le Roi, Sa Maj. a résolu non-seulement de faire une augmen-

augmentation considérable dans ses Troupes , mais elle a aussi ordonné de la faire incessamment.

IV. *Saxe. Dresde.* Y ayant présentement à *Dresde* un Ministre caractérisé de la Reine de Hongrie , & à *Vienne* un pareil Ministre du Roi , on doit croire l'alliance entre les deux Cours tout-à-fait conclue , & l'échange des ratifications faite ; cependant , comme on ne parle d'aucune cession , on présume qu'il n'y arien eu de stipulé à cet égard dans ce Traité.

Presque toute l'Armée Saxonne , commandée par le Prince de Saxe-Weissenfels , est présentement dans le *Voigtland* : Elle a observé les mouvemens des Troupes de France avec lesquelles le Maréchal de Broglie étoit sorti de *Prague* , & s'étoit avancé vers les frontieres de cet Electorat où elles ne sont plus ; car les Autrichiens se sont remparés de la plupart des postes qu'elles avoient occupés pour favoriser le transport des vivres & bestiaux que Mr. Desalleurs , Ministre de France , avoit rassemblés en Saxe , tant pour la Garnison de *Prague* , que pour l'Armée du Maréchal de Maillebois ; provisions par conséquent qui ne peuvent plus passer. Mais le Maréchal de Broglie a passé le 4. Novembre à *Dresde* avec ses deux fils ; une suite d'environ 200. personnes , nombre de chevaux & de mulets , & quantité de bagages , ayant pris sa route par cette Ville , pour se rendre par le *Voigtland* & la *Franconie* en *Baviere* , où l'on assure qu'il va commander l'Armée du Roi de France son Maître. Quoique ce Maréchal ne se soit arrêté que trois heures à *Dresde* , il n'a pas laissé que d'aller avec ses fils saluer le Roi & la Famille Royale , & il a aussi été voir le Comte de Bruhl , premier Ministre.

Le Colonel Mentzel, Autrichien, a été aussi pendant deux ou trois jours à *Dresde*.

V. C'a été pour se rassembler en corps, que les Troupes Françaises dispersées depuis *Prague* jusques aux frontieres de l'Electorat de Saxe, ont abandonné le Cercle de *Leitmaritz*, & tous les postes dont les Autrichiens se sont emparés, parce que le Maréchal de Maillebois avoit renoncé au dessein de marcher à *Prague*, qu'il se retireroit même avec assez de diligence reprenant la route du *Haut-Palatinat*, & ôtoit par là au Maréchal de Broglie la facilité de le joindre. Les difficultés pour le passage de l'Artillerie & des vivres par les gorges & défilés qu'il auroit fallu traverser, ne sont pas l'unique sujet de la retraite de Mr. de Maillebois, comme quelques-uns l'avoient prétendu; mais aussi un ordre de sa Cour d'aller agir en Baviere, doit lui avoir fait rebrousser chemin. Quelle qu'ait été d'ailleurs sa marche & sa retraite, ou d'autres dispositions, il paroît qu'elles n'ont pas eu l'approbation du Maréchal de Broglie, ni du Maréchal de Belleisle, qui est resté dans *Prague*, où il se maintient. Elles ont été en particulier un sujet de mécontentement pour le Comte de Saxe, qui commande le Corps de reserve de son Armée, avec lequel il s'étoit avancé bien au-delà de *Schlakenwerth*, jusqu'où le Maréchal de Maillebois avoit seulement poussé. Au reste cette retraite & ces mouvemens de l'Armée Française indiquoient qu'il ne se passeroit rien de remarquable en Boheme; aussi ont-ils déterminé le Grand Duc de Toscane à décamper le 10. Octobre de *Königsvarth*, où il étoit alors, & de

se rendre à *Tœpla*, se menageant de la sorte une ou deux marches sur le Maréchal de Maillebois, pour faire échouer une seconde fois ses desseins. S. A. Royale avoit quelques jours auparavant diminué son Armée d'un Détachement qu'il fit pour renforcer l'Armée du Général de Bernclau en Baviere. Ce Détachement étoit composé des Régimens de Kevenhuller, Palfi & Neipperg, & des Corps du Colonel Mentzel & du Baron de Trenck, fameux Partisans, & dont les Troupes avoient fait jusques-là des courses continuelles, & harcelé de telle sorte les François dans leur marche, qu'ils leur avoient fait nombre de prisonniers, & enlevé quantité de bestiaux, & de charriots de bagages. Mais ils ne putent empêcher le Comte de Saxe de se rendre maître de la Ville d'*Elnbogen*, dont la Garnison, commandée par le Général de Strafolds, a eu la permission de se retirer avec son Artillerie, consistant en cinq pièces de campagne. Cependant le Comte de Saxe, qui avoit aussi formé un dessein sur *Cadan*, poste d'importance, y a eu un rude échec, 300. hommes de son Corps y ayant été la plupart taillés en pièces.

Le 11. Octobre fut un séjour pour l'Armée de la Reine à *Tœpla*. Le 12. cette Armée s'étant remise en marche sur cinq colonnes, elle fut toute réunie le 15. auprès de *Satz*, & prit poste à *Schoenhoff*, le Grand Duc ayant laissé en Boheme, pour continuer le blocus de *Prague*, onze Régimens d'Infanterie, huit de Cavalerie, & quatre de Hussars, le tout au commandement du Prince de Lobkovitz; & c'est avec le reste de l'Armée que S. A. Royale est entrée

nans le *Haut-Palatinat* ; ce restant lui ayant paru alors suffisant pour reconquérir la *Baviere*, au cas que l'Armée Françoisë reprît la route du *Rhin* : Mais Mr. de Maillebois ayant dirigé sa route vers le *Danube*, il sera peut-être question de faire revenir une partie de l'Armée du Prince de Lobkowitz, afin d'être en état de déconcerter encore ce Maréchal dans ses desseins ultérieurs.

Mr. de Maillebois revenu du côté d'*Egra*, ainsi qu'on l'a avancé le mois dernier, a fait encore plusieurs marches & contre-marches en arrière, & étant retourné le 25. Octobre, à *Egra*, dirigea sa marche par *Miterteich*, *Falkenbourg*, *Luetz*, *Naabourg*, *Schwandorff*, où il a passé le *Naab*, *Burglesfeld*, & *Regenstauff*, & arriva le 5. Novembre sur le bord du *Danube*, sa droite étant appuyée à *Donaustauff*, & sa gauche acculée à *Stad-am-Hoff*. Il avoit laissé tous les Hôpitaux & Couvents d'*Egra* remplis de malades, & des morts tout le long de la route ; fruits des courses des Troupes Autrichiennes. On ne peut d'ailleurs bien exposer ce que l'Armée de Mr. le Maréchal a souffert. La longue marche qu'elle a faite depuis le *Rhin*, & des marches & contre-marches, par une saison rude, dans des Pays dégarnis de toutes les choses nécessaires à la subsistance, & continuellement harcelée, peuvent le faire en partie concevoir.

L'Armée Autrichienne qui n'a pas non plus essuyé peu de fatigues, & perdu de tems en tems quelques Hussars, qui avoient voulu se mesurer de trop près, & trop témérairement avec les François, se remit le 19. Octobre en marche de *Schaenhöf*, pour observer de loin celle de France, pendant que la Cavalerie légère le fe-
roit

roit de près. *Libenz*, *Nonetin*, *Veseritz*, *Marienfeltz* & *Morhoffen*, furent les endroits par où cette Armée avoit marché jusqu'au 26. Le Prince de Lobkowitz ne suivoit pas, le Grand Duc ayant jugé sa présence trop nécessaire en Bohême avec le Corps qui avoit été laissé à ses ordres, & qui a pris poste à *Beraun*, pour que la Capitale demeurât bloquée & resserrée. *Egra* est aussi en quelque façon bloquée par la position des Troupes du Prince de Lobkowitz & du Général Festeritz; position d'ailleurs qui est telle, que si les circonstances le demandoient, on pourroit en faire passer en peu de jours une bonne partie en *Bavière*.

Le 27. le Grand Duc rentra avec son Armée par les gorges de *Waidhausen* dans le *Haut-Palatinat*, & fut le 28. à *Pullenreid*. Ce jour-là le Baron de Trenck avec ses Pandoures, s'étoit approché de *Neubourg*, Ville du *Haut-Palatinat*, & demanda qu'on lui en ouvrit les portes. Deux cens François qui s'y étoient retirés, le refuserent; sur quoi les Pandoures mirent le feu au Fauxbourg, d'où il se communiqua à la Ville, qui a été réduite en cendres, parce qu'il n'y avoit aucun moyen de l'éteindre: Et il n'y a eu de cette Ville infortunée, que ceux des habitans & des François qui ont franchi les murailles, qui ayent sauvé leur vie.

L'Armée de la Reine arriva le 29. à *Wincklarn*, & le 31. à *Retz*, delà à *Vilshoffen*, ensuite à *Straubingen*, où elle a un pont au-dessus de cette Ville, sur lequel on ne doute pas qu'elle n'ait passé le *Danube* le 8. ou le 9. Novembre, puisqu'elle dirigeoit ses marches & ses mouvemens sur l'Armée Française, qui avoit toute

passé ce fleuve le 12. pour aller joindre le Comte de Seckendorff sur l'*Inn*.

*Les Armées
en Baviere.*

VI. Nous trouvant insensiblement conduits en Baviere avec les Armées, nous reprendrons les choses de plus haut, puisqu'il est de l'ordre d'exposer aussi ce que le Baron de Bernclau, & le Comte de Seckendorff présentent de leurs mouvemens & positions. Le premier qui avoit à ses ordres ce qui a resté de Troupes Autrichiennes dans cet Electorat, après la sortie du Comte de Kevenhuller, rassembla le 14. Octobre la plus grande partie de ses Troupes à *Wasserbourg*. Le Comte de Seckendorff, commandant l'Armée de l'Empereur, étoit le 9. du même mois à *Mosbourg*, le 10. à *Aerding*, & le 13. à *Dorfsen*, où il a reçu un renfort d'environ six mille hommes, que le Comte de Preising Lieutenant-Général avoit rassemblés sur le *Lech*, avec dessein de se poster entre le *Tirol* & *Munich*, si les Autrichiens s'étoient déterminés à ce qui n'a pas eu lieu, savoir, à défendre la Ville de *Munich*. Le 16. le Comte de Seckendorff fit un Détachement vers *Bourghausen* sur l'*Inn*, & cette Ville fut prise avec 160. hommes. Le 16. *Braunau* fut aussi repris par les Troupes Impériales, qui y trouverent un magasin assez considérable, cette Place ayant été abandonnée; & de la sorte la Baviere étoit presque toute rentrée au pouvoir du Souverain au mois d'Octobre. Le Général Bernclau n'y occupoit plus alors que *Scharding*, & quelques autres postes du côté de *Passau*, avec cette dernière Ville, dans laquelle le secours qui a été détaché de l'Armée du Grand Duc, lorsque cette Armée étoit encore en Boheme, est arrivé, & delà s'est réuni avec les autres Troupes Autrichiennes.

Le

Le fameux Colonel Mentzel, Autrichien, étoit sur la fin d'Octobre à *Kirn* avec un Corps de 3000. Hussars & Croates, dont il avoit fait un détachement, à la tête duquel il s'étoit rendu le 24. du même mois à *Stadt-am-Hoff*, près de *Ratisbonne*. On ne dit rien d'une expédition qu'il auroit faite dans ces quartiers, mais seulement que s'étant abouché à *Ratisbonne* avec les Barons de Plettenberg & de Palm, Ministres d'Autriche, il étoit allé rejoindre le gros de son monde avec le Détachement. Comme on aprit peu de jours après à *Ratisbonne*, que l'Armée du Maréchal de Maillebois étoit arrivée près de cette Ville, & que celle du Grand Duc de Toscane marchoit aussi vers le *Danube*, c'en fut assez pour que le Magistrat donnât ordre de fermer toutes les portes, & de renforcer toutes les gardes. Mais retournons à l'Armée du Comte de Seckendorff.

Cette Armée étant arrivée le 21. à *Tifling*, & le 23. à *Braunau*, y séjournoit encore, lorsque celle de France passa le *Danube* pour agir de concert, & la seconder dans toutes les opérations que la saison pourroit encore lui permettre. Dans ce Camp de *Braunau* Mr. de Seckendorff reçut de l'Empereur, son nouveau Maître, une tabatiere d'or avec le portrait de ce Prince enrichi de diamans, pour reconnoissance du succès qui a suivi les mesures qu'il avoit prises pour faire évacuer la *Baviere* aux Autrichiens.

Mais les Autrichiens, comme nous l'avons déjà dit, se maintenoient dans *Scharding*, sous les ordres du Général Bernclau, & leur Camp retranché près de cette Ville, où les renforts leur arrivent, pourroit bien faire échouer les desseins

desseins du Comte de Seckendorff, si l'Armée du Maréchal de Maillebois ne compte d'agir pendant l'hiver en sa faveur, forte, comme on la dit encore, de 40. mille combattans, mais tellement abbatuë par les inexprimables fatigues qu'elle a essuyées pendant trois mois de marches & de contremarches continuelles, & par toutes sortes de manquemens de vivres, & la rigueur de la saison qui achève d'en abîmer les Troupes, qu'elle ne peut que se séparer, & aller se retablir dans de bons quartiers d'hiver. Il faudroit néanmoins, pour prendre ce parti conseillable aux Troupes Françoises, que celles d'Autriche, plus faites qu'elles au climat du Pays & aux fatigues, en fissent de même; mais c'est ce qu'on ne saura que le mois prochain. En attendant, l'Armée du Grand Duc étoit le 9. Novembre à *Frauenzell, Wiesen & Ober-Altaich*, ayant un Pont sur le *Danube*, qu'elle aura vraisemblablement passé depuis. Cette Armée n'est que d'environ 30. mille hommes, à cause des 23. Régimens qui ont été laissés en *Bohème*. Mais le Comte de Seckendorff faisoit alors des dispositions, dont on pouvoit croire qu'il alloit se porter vers le Camp du Baron de Bernclau pour l'obliger d'abandonner entièrement l'*Inn*, avant que le dernier ne reçût de plus grands renforts. Un Courier de Mr. de Seckendorff étoit même parti alors pour *Francfort*, avec des dépêches par lesquelles l'état de ces dispositions étoit rapporté à l'Empereur. Il portoit aussi à ce Prince la nouvelle qu'un Corps Bavaois de dix à douze mille payfans armés, avoient fait des courses dans la *Haute-Autriche*, & brûlé les Villages de *Franckenbourg & de Talham*; Que là dessus les Hussars Autri-

Autrichiens qui étoient à *Vilshoffen*, y avoient à leur tour mis le feu, étoient ensuite allés rejoindre leur Général à *Scharding*; & que les Autrichiens attendoient un corps de milices du *Tirol*, auxquels se joindroient huit mille pay-sans armés.

VII. Le Maréchal de Maillebois depuis son arrivée sur le *Danube*, a dépêché un Courier à l'Empereur, pour l'informer des difficultés & des circonstances qui l'ont empêché d'effectuer la jonction de l'Armée de *Prague*, qui étoit commandée par le Maréchal de Broglio. Ceux qui croient avoir découvert le fin de la conduite de Mr. de Maillebois à cet égard, n'hésitent point de dire, qu'il lui auroit été désagréable de se voir en *Bohème* aux ordres d'un autre Maréchal. Quant au Comte de Saxe, dont la maniere de penser sur les mouvemens de l'Armée Française qui alloit en *Bohème*, ne s'accordoit point avec celle du Maréchal de Maillebois, on nous assure qu'il va, s'il n'est pas déjà, à *Francfort*, rendre compte à l'Empereur des raisons qu'il a eues d'être d'un autre sentiment que ce Maréchal: Et touchant une partie de ce qui s'est passé, nous rapporterons ici une Lettre du même Comte de Saxe à Mr. de Maillebois; Lettre qu'on a renduë publique, & qui a été écrite le 20. Octobre dernier, de son Camp assis pour lors à *Elnbogen* en *Bohème*. En voici la teneur.

MONSIEUR,

Quoique mes avis n'aient pas prévalu, je suis trop attaché au service du Roi, pour garder silence dans la conjoncture présente. L'idée d'aller
sur

sur l'Inn est une chimère. L'Inn n'est pas une rivière qu'on puisse passer à la vue de vingt mille hommes qui n'ont que douze lieues de Pays à garder. Le reste des ennemis remettrait le blocus devant Prague, & notre brave Armée qui y est, seroit prise. Je ne saurois vaincre la douleur que me cause une idée si affligeante. D'ailleurs tous nos chevaux sont hors d'état d'aller, & l'Armée périra de fatigues, sur-tout dans une saison aussi avancée que celle où nous sommes.

Il y auroit une position à prendre. Ce seroit de vous cantonner derrière le Naab, la droite de votre Armée au Danube, le Quartier général à Amberg, & la gauche tirant vers Egra. Vous pouvez tirer vos subsistances par le Danube, Nuremberg & la Franconie. Les ennemis ne peuvent s'établir entre la Bohême & le Naab, parce que le Pays est trop pauvre & trop âpre pour qu'ils y puissent vivre. Ils seront donc obligés de subsister dans la Bohême, à une distance suffisante pour que vous puissiez être averti à tems de leurs mouvemens. Vous conservez ainsi une position qui en impose à toute l'Allemagne. L'événement de la guerre n'est pas décidé, & tient tous les esprits en suspens. Enfin, si le Roi veut que son Armée se rapproche du Rhin, on a le tems de faire des réquisitions, des magasins, des arrangemens, & des marches sur plusieurs colonnes, pour cantonner. Les Princes d'Allemagne peuvent exiger de la Reine de Hongrie de ne pas suivre notre Armée, pour éviter la ruine de leur Pays; ce qui conservera nos Troupes, & les mettra en état d'arriver en bon ordre sur le Rhin. Sans ces précautions nous serons obligés de camper & de fourager. Nous révolterons les habitans des Pays par lesquels nous passerons, & nous perdrons notre Armée. Voilà ce
que

des Princes &c. Decemb. 1742. 461
que j'ai crû de mon devoir de vous représenter,
&c.

Tout le monde a applaudi dans son tems , au contenu de la Lettre, que nous venons de rapporter , & qui n'a point tardé de paroître , même dans *Paris*, peu après qu'elle y arriva. On convient au surplus qu'il y a véritablement une mésintelligence entre le Maréchal de Maillebois & le Comte de Saxe ; jusques-là que le dernier doit avoir demandé sa démission au Roi son Maître , & que la conduite du Maréchal fût examinée dans un Conseil de guerre ; y ayant d'ailleurs , dit-on , des plaintes , de l'Officier & du Soldat contre ce Maréchal. De tout cela , la pensée commune est que le Maréchal de Broglie commandera l'Armée Françoisé en *Baviere*, puisqu'on le dit arrivé à *Stad-am Hoff* le 12. Novembre à cet effet. Voici au reste avec quoi nous finirons le présent article d'Allemagne , jusqu'à ce que nous puissions être ultérieurement informés de ce qui se sera passé.

Mésintelli-
gence entre
le Maréchal
de Maille-
bois & le
Comte de
Saxe.

IX. Le 7. Novembre un gros Corps de Troupes Autrichiennes vint se poster sur le bord du *Danube* entre *Wisen* & *Werth*, & marcha le 8. à *Nieder-Altaich*, où ayant jetté un pont, il passa le *Danube* le 9. Plusieurs escarmouches se firent le même jour entre les Hussars & les Gardes avancées des François, dans lesquelles il y eut de part & d'autre une trentaine d'hommes tués. Le Maréchal de Maillebois ayant fait construire un pont sur le *Danube* à *Donaustauff*, le Marquis de Balincourt Lieutenant-Général, y passa le 10. avec plusieurs Bataillons & Escadrons. Ce Corps de Troupes a pris la route d'*Erling*, pour s'avancer vers l'*Iser*. Le reste de
l'Ar-

l'Armée Françoisé étoit encore ce jour-là de l'autre côté du *Danube*. L'arrière-garde, sous les ordres du Comte de Saxe, campoit à deux lieues de *Ratisbonne*. Ce jour-là les Troupes du commandement du Comte de Kevenhuller ont repris poste à *Deggendorff*, au confluent de l'*Isar* avec le *Danube*, & 200. Bavarois y ont été faits prisonniers de guerre : Première expédition depuis le retour de cet habile Général dans un Pays où il s'est déjà si fort signalé. Le Comte de Seckendorff a jugé à propos de quitter *Braunau* le 11. pour se rendre à *Wasserbourg*; ce qui a donné occasion au Général Bernclau, qui pour lors avoit reçu un nouveau secours, de retourner du côté d'*Altheim* & de *Ried*, pour se rapprocher de *Braunau*.

De cette maniere il paroîtroit que la campagne va recommencer dans l'Electorat de *Baviere*, tandis que les Troupes, mais sur-tout celles de France, ont si besoin d'y prendre des quartiers d'hiver.

ARTICLE VI.

*Qui contient les Mariages & Morts des Princes
& autres Personnes Illustres, depuis deux mois.*

Nous n'avons depuis deux mois aucune naissance fort illustre à annoncer, & de mariages que les deux suivans; savoir, le mariage du Comte de Beaujeu, Chambellan de l'Empereur, Brigadier de ses Armées, son Aide de Camp Général, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, qui épousa le 11. Septembre à *Francfort* sur le *Mein* Mademoiselle de Francken de Sierstorff, fille du Baron de

de ce nom, Conseiller d'Etat Actuel de l'Empereur, Ministre de Conférence, ci-devant Ambassadeur Plénipotentiaire des Electeurs de Cologne, de Baviere, & Palatin au Congrès de Soissons, & en dernier lieu Ambassadeur de Leurs Alteſſes Electorales à la Diette d'Electon Impériale.

L'autre mariage est celui du Prince Guillaume de Saxe-Gotha, frere du Duc Régnant de ce nom, qui a épousé à *Eutin* la Princesse Anne de Holstein-Eutin sœur du Prince de ce nom, Evêque de Lubeck, Administrateur du Duché de Holstein - Gottorp.

Morts. Le Comte de Manderſcheydt-Keyl est mort sans laisser de postérité. Le Comte de Salm, & le Comte de Manderſcheydt - Blankenheim se disputent la succession.

Le 9. Septembre mourut à *Paris* la Duchesse Doüairiere de Grammont, veuve de Louis-Antoine - Armand Duc de Grammont, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel des Gardes Françaises.

Françoise de Mailly, veuve de Paul-Jules de Mazarin, Duc de Mazarin, Pair de France, est morte dans la même Ville le 11. à l'âge de 55. ans.

Le 15. la mort enleva à *Wetzlar* le Comte d'Ingelheim, Grand Juge de la Chambre Impériale. Le Comte de Virmond, Président de la même Chambre, lui succéde dans cette Charge.

La nuit du 16. au 17. le Cardinal Gottri est mort à *Rome*, laissant un quinziesme Chapeau vacant dans le Sacré Collége.

Don Anselme de Godin de Tambezo, Abbé de l'Abbaye de *Saint Emeran*, Ordre de St. Benoît, Prince du St. Empire, décéda le 21. à *Ratisbonne*.
Mr.

Mr. de Ratski est mort d'apoplexie à *Prague* dans le même mois ; il étoit Marechal de Camp au service de France.

Le Marquis de St. Vallier, aussi Maréchal de Camp au même service, a été tué en *Bohème*, d'un coup de feu, dans le tems qu'il alloit visiter un des postes de l'Armée.

Mr. de Massillon, Evêque de Clermont en Auvergne, & Membre de l'Académie Française, est mort le 28. dans son Diocèse, âgé de 78. ans. Le Roi a déjà pourvu à ce Bénéfice.

Le Comte Czapski, Grand Trésorier de la Couronne de Pologne, est mort subitement sur une de ses Terres en Pologne.

Le 6. Octobre la mort enleva Messire Jean de la Chapelle, Seigneur de *Bearnes* & de *Bracon*, Gouverneur du Château de *Joux*, & de la Ville & Baillage de *Pontarlier* en Franche-Comté, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis. Cet Officier, qui a servi glorieusement en plusieurs actions, étoit âgé de plus de cent ans, dont il en avoit passé 46. dans son Gouvernement qui lui avoit été donné après le siège de *Namur*, où il avoit perdu une jambe.

Messire Louis-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis & du Châtel, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Directeur Général de l'Infanterie Française, Gouverneur de *Salces* en Roussillon, & Chevalier d'honneur de la Reine, est mort à Versailles le 8. dans la 79. année de son âge.

Le 11. mourut Messire Augustin-César d'Hervilly de Devise, Evêque de *Boulogne*.

Le Duc de Santo-Gemini, Grand d'Espagne

& Capitaine des Gardes de l'Infant Don Philippe, est mort à *Grasse* en Provence.

Le Chevalier de St. André, Maréchal de Camp au service de France, & Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, y décéda le 17.

Le même jour mourut Messire François de Beringhen Evêque du Puy.

Le Baron de Spiegel, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Prusse, mourut à *Berlin* le 19.

Madame de Chanclos, épouse du feu Lieutenant - Général de ce nom, Gouverneur d'Audernarde, & mere du Comte de Chanclos, Lieutenant-Général des Armées de la Reine de Hongrie & de Bohème, Gouverneur de la Ville & du Port d'Ostende &c. est aussi morte le 19. à sa Terre de *Leve*, au Comté de Namur, âgée de 102. ans.

Au mois d'Octobre mourut aussi à *Cautenbach*, Seigneurie de *Wiltz*, dans la Province de *Luxembourg*, la nommée Catherine Galbeau, femme d'un Payfan, âgée de 108. ans.

Le 4. Novembre la mort enleva à *Paris* Messire Jean-Jacques d'Erlach, Lieutenant-Général des Armées de France, Colonel du Régiment des Gardes Suisses, & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, âgé de 66. ans.

Le Prince Régnant d'Anhalt-Zerbst est mort à *Zerbst* au même âge.

E N I G M E.

Pour le plaisir l'on me fait naître,
 Ainsi que pour l'utilité:
 Pour être en pleine liberté
 On me fait très-souvent paroître.
 En tout tems on peut me connoître
 La nuit, le jour, l'hiver, l'été.
 Je sais conserver la beauté,
 Je la fais aussi disparoître.
 Sans cesse mes yeux sont ouverts,
 Je n'ose pourtant dans ces vers
 Me vanter de voir quelque chose:
 Ma bouche ne parle jamais;
 Je sers à la métamorphose,
 Me connoissez-vous à ces traits.

ERRATA pour le mois de Novembre.

PAge 360. ligne 12. a merité, lisez a bien
 merité. page 368. ligne 15, où le dit, lisez
 on le dit. page 387. ligne 22. y a déjà des dis-
 positions pour, lisez y en a déjà, & effacez
 des dispositions. page 388. ligne 17. in 4°.
 lisez in 8°.